

LÉNA SYKORA

Master 2 Géographie & Aménagement de la Montagne

Stage réalisé du 11 mars au 14 août 2024
à l'Entente Interdépartementale des
Causse et Cévennes

ÉLABORATION D'UNE METHODOLOGIE D'ANALYSE PAR PHOTO-COMPARAISON

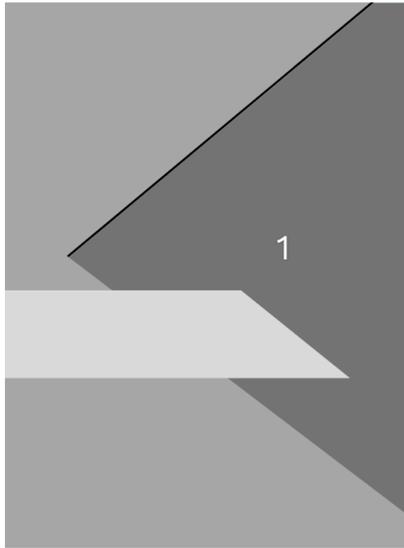
A PARTIR DES CLICHÉS ISSUS DE
L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE
DU PAYSAGE

Année universitaire

2023 / 2024

Rapport de stage soutenu le 2 septembre 2024 devant un jury composé de :

- **M. Dominique LYSZCZARZ**, Chargé de mission cartographie et paysage
- **M. Lionel LASLAZ**, Maître de conférences HDR en géographie, responsable du Master 2 GAM, Université Savoie Mont Blanc
- **Mme Julie HIGEL**, Chargée de mission éducation aux patrimoines montagnards, Parc naturel régional du Massif des Bauges



Photographie 1 : Vue sur une partie des Gorges de la Jonte depuis la route qui rejoint le village « Les Vignes », L. Sykora, 2024

L É N A S Y K O R A

Master 2 Géographie & Aménagement de la Montagne

Stage réalisé du 11 mars au 14 août 2024

à **l'Entente Interdépartementale des
Causses et Cévennes**

ÉLABORATION D'UNE MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE PAR PHOTO-COMPARAISON

A PARTIR DES CLICHÉS ISSUS DE
L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE
DU PAYSAGE

Année universitaire

2023 / 2024

Rapport de stage soutenu le 2 septembre 2024 devant un jury composé de :

- **M. Dominique LYSZCZARZ**, Chargé de mission cartographie et paysage
- **M. Lionel LASLAZ**, Maître de conférences HDR en géographie, responsable du Master 2 GAM, Université Savoie Mont Blanc
- **Mme Julie HIGEL**, Chargée de mission éducation aux patrimoines montagnards, Parc naturel régional du Massif des Bauges

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon maître de stage, Dominique LYSZCZARZ, chargé des observatoires photographiques du paysage et de l'agropastoralisme au sein de l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes pour m'avoir permis de réaliser ce stage de fin d'étude au cœur du territoire des Causses et Cévennes. Je le remercie également pour sa confiance ainsi que son suivi tout au long du stage.

Je remercie tout particulièrement l'ensemble de l'équipe de l'Entente pour son accueil qui m'a permis de m'intégrer pleinement dans la structure et de participer à leurs discussions et actions au sein du territoire. Merci également à eux pour leur gentillesse et bienveillance durant le stage.

J'adresse également mes remerciements à Monsieur LASLAZ, encadrant de stage et responsable du Master 2 Géographie et Aménagement de la Montagne pour son accompagnement ainsi que sa disponibilité durant l'année et pendant cette période de stage. Son dévouement et sa motivation ne sont sans aucun doute les moteurs de cette formation si riche et instructive.

Je souhaite remercier l'ensemble des acteurs associés aux Observatoires Photographiques du Paysage pour leur temps et disponibilité à mon égard au cours de mes missions de stage. Ainsi que tous les autres acteurs rencontrés avec lesquels j'ai pu échanger et partager des connaissances.

Je tiens également à remercier l'ensemble de la promotion 2023-2024. Merci pour cette année, pour les bons moments partagés, les rires et les souvenirs. Ce fut deux années intenses et rythmées qui resteront gravées.

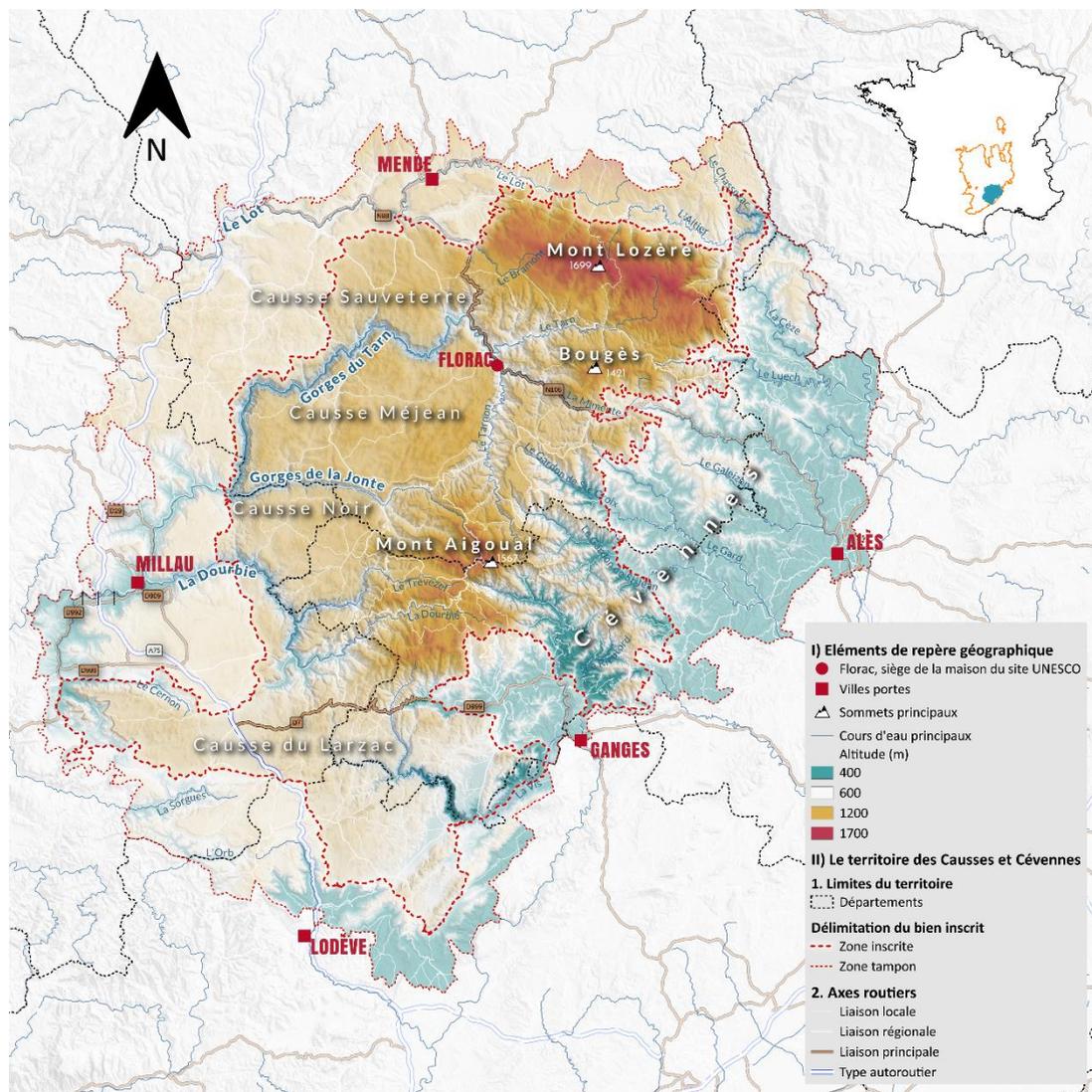
Enfin, un immense merci à mon entourage pour leur soutien au quotidien, leurs conseils malgré la distance et l'éloignement.

Sommaire

Introduction.....	3
I) Les Causses et les Cévennes, paysage culturel évolutif et vivant de l'agropastoralisme méditerranéen inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO : un enjeu de transmission aux générations futures	5
A) Les défis de gestion d'un paysage vaste et multiple, écrin des activités agropastorales	5
B) L'observatoire photographique du paysage (OPP), un outil de suivi et d'analyse du paysage au service de la gestion territoriale mais encore en quête de légitimité	11
C) Un état des lieux de l'OPP C&C révélant des forces et des faiblesses	15
II) L'élaboration d'une méthodologie d'analyse des évolutions paysagères des Causses et Cévennes à travers la photographie	19
A) Recherches bibliographiques et recueils d'expériences à l'échelle du territoire français en vue de la construction d'une méthodologie adaptée	19
B) La création d'une méthodologie d'analyse par photo-comparaison pour l'OPP Causses et Cévennes	24
C) La gestion de l'OPP, une politique souvent mal définie : exemple de l'OPP C&C	30
III) La nécessité d'analyser et de documenter les séries photographiques comme préalable à une valorisation auprès des différents publics	33
A) L'analyse statistique des données de photo-comparaison, une ouverture de l'outil OPP vers des données quantitatives pour la recherche de signaux d'évolution	33
B) Un travail d'analyse à élargir et à poursuivre en vue d'une optimisation de l'outil	36
IV) Retour d'expérience	40
A) En parallèle, des missions complémentaires au sein de la structure et au cœur du territoire	40
B) Les points forts et limites du stage	42
Conclusion	44

Introduction

Le Massif central, considéré comme le massif montagneux le plus vaste de France, a une superficie de 85 000 kilomètres carrés. Celui-ci renferme une mosaïque de paysages aux caractéristiques particulières tels que le territoire des Causses et Cévennes (C&C). Ce territoire se situe au sud du massif en région Occitanie et est façonné par une activité ancestrale, l'agro-pastoralisme. Cette activité se définit comme un système d'élevage qui associe le pâturage extensif des ressources végétales dites spontanées ainsi que la production de céréales et de fourrages pour alimenter les troupeaux. Le pastoralisme, associe la mobilité du troupeau et un savoir-faire spécifique à sa conduite pour valoriser les surfaces difficiles d'accès, non mécanisables et peu productives.



Carte 1 : Le territoire des Causses et Cévennes inscrit au patrimoine mondial, L. Sykora, avril 2024

Les paysages des Causses et Cévennes (C&C) ainsi que leurs activités sont inscrits sur la liste de patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2011 en tant que « paysage culturel évolutif et vivant de l'agro-pastoralisme méditerranéen ».

Ce territoire inscrit représente une superficie de plus de 3000 km² mettant en avant quatre grandes unités paysagères, les monts, les causses, les gorges et les cévennes.

L'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes (EICC) constitue l'établissement public en charge de la gestion technique du territoire inscrit. Elle a notamment pour mission le suivi des évolutions paysagères. Parmi les outils déployés pour assurer ce suivi, un Observatoire Photographique du Paysage (OPP) a été mis en place depuis 2014. Ce dernier regroupe 87 points de vue localisés sur l'ensemble du territoire et répartis sur 4 départements qui sont la Lozère, le Gard, l'Hérault et l'Aveyron. En 10 ans d'exploitation, l'OPP C&C capitalise plus de 348 clichés.

C'est pourquoi l'Entente souhaitait à présent établir une méthodologie d'analyse de ces clichés par photo-comparaison afin de faire ressortir les premières tendances d'évolution du territoire inscrit. L'OPP âgé de 10 ans va-t-il pouvoir faire apparaître des indicateurs de changement du paysage ? Quels peuvent être les types de changements observables sur un territoire rural comme celui des Causses et Cévennes ? Ce sont ces questions qui ont guidé mon travail et mes missions tout au long du stage.

Ce travail prospectif pour la définition d'un cadre d'analyse révèle en filigrane toute la complexité de l'outil OPP tant dans son appropriation que dans sa gestion et son utilisation.

Le rapport se découpe en trois grandes parties avec en premier temps, une description du territoire inscrit et de sa gouvernance. Un deuxième temps consacré à l'élaboration de la méthodologie d'analyse ainsi qu'aux diverses missions qui sont venues compléter le travail lors du stage. Enfin, une présentation des résultats, limites et perspectives du travail.

I) Les Causses et les Cévennes, paysage culturel évolutif et vivant de l'agropastoralisme méditerranéen inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO : un enjeu de transmission aux générations futures

A) Les défis de gestion d'un paysage vaste et multiple, écrin des activités agropastorales

a) La notion de paysage culturel au cœur d'un nouveau point de vue patrimonial sur les activités agropastorales

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est une instance créée après la seconde guerre mondiale dans l'objectif d'établir « une solidarité intellectuelle et morale de l'humanité » (UNESCO, 2024). Ainsi, l'UNESCO contribue à la paix et à la sécurité des États partis par la promotion d'une coopération internationale dans les domaines : de l'éducation, la culture, les sciences, la communication et l'information.

L'UNESCO dans ses missions « promeut l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde reconnu comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité » (UNESCO, 2024). Adoptée en 1972, la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel incarne cette mission. La notion de portée universelle du patrimoine signifie que les sites reconnus sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité sont des biens communs partagés par tous les peuples du monde indépendamment de leur territoire d'origine. L'objectif de la convention est d'assurer la transmission de ce patrimoine commun aux générations futures et d'éviter un appauvrissement culturel.

En ratifiant la convention, les États partis s'engagent non seulement à identifier et valoriser leur patrimoine universel mais aussi à faire preuve de solidarité par-delà des frontières pour en assurer la protection.

La particularité de la convention du patrimoine mondial est de réunir au sein d'un même texte, les enjeux de préservation de biens culturels et ceux de protection de la nature. Ainsi, un Bien inscrit peut être culturel, naturel ou mixte. La convention reconnaît également « l'interaction entre l'être humain et la nature ainsi que le besoin fondamental de préserver l'équilibre entre les deux » (UNESCO, 2024).

À ce titre la sous-catégorie des paysages culturels identifie spécifiquement les œuvres conjuguées de l'homme et de la nature. Elle apparaît plus tardivement (1992) et concerne principalement les paysages ruraux représentatifs de l'histoire humaine. Ce type de paysage contient à la fois des attributs physiques et immatériels.

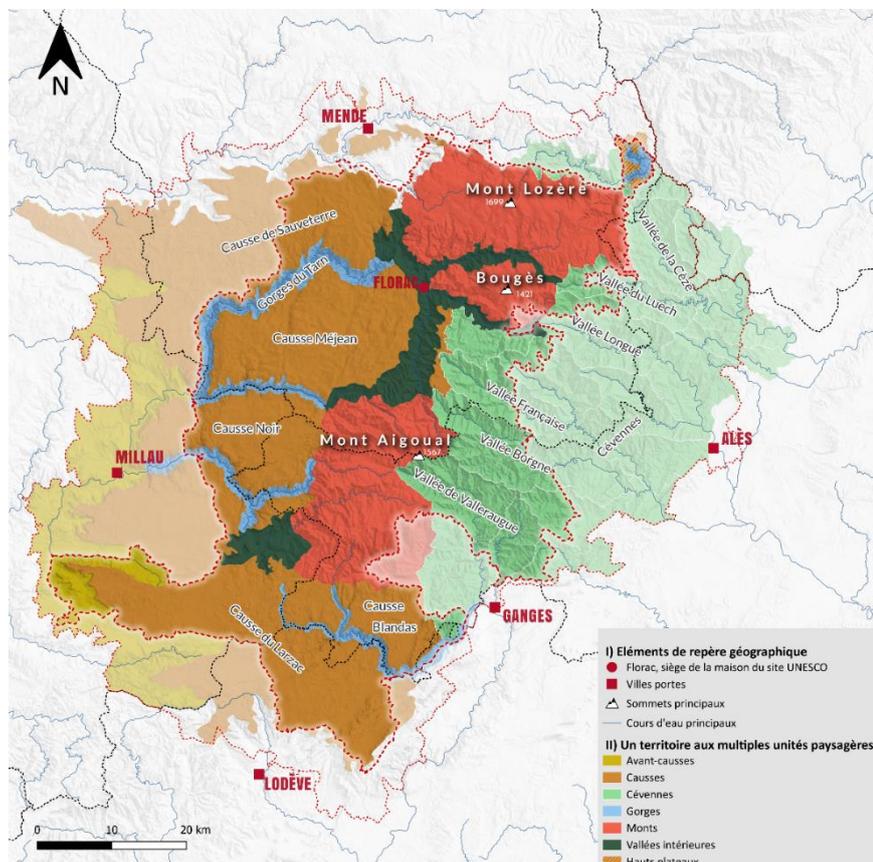
Les élus porteurs du dossier de candidature du territoire des Causses et Cévennes dans les années 2000 ont proposé son inscription dans la catégorie des paysages culturels.

En effet, le territoire représente un témoignage exceptionnel des traditions culturelles d'une civilisation vivante. Il constitue également un exemple d'établissement humain traditionnel et de son utilisation du territoire. Ainsi, les Causses et Cévennes sont inscrit en 2011 comme « paysage culturel évolutif et vivant de l'agropastoralisme méditerranéen ». Évolutif car c'est un paysage résultant des pratiques agropastorales multiséculaires et reflétant plusieurs périodes d'aménagement. Vivant car ce processus d'évolution est toujours en cours sur le territoire.

Le territoire renferme une multitude d'attributs culturels justifiants l'authenticité du site que l'on peut regrouper en 3 grandes catégories :

- **Les milieux** façonnés par l'activité pastorale (prairies et landes semi-naturelles utilisées comme parcours, les espaces cultivés tels que les dolines et terrasses)
- **Le patrimoine bâti** lié à l'agropastoralisme :
 - l'architecture du territoire : ferme caussenarde, mas cévenol, cité templière, cazelle, jasse, clapas
 - le bâti linéaire : draille, béals, pont moutonnier, montjoies, borne
 - les ouvrages hydrauliques : lavagne, toits citernes
- **Les traditions et savoir-faire** : récolte du migou, brûlage pastoral, mur en pierre sèche, transhumance

Ces attributs représentent de forts enjeux de conservation et de protection pour le Bien Causses et Cévennes. Ce territoire aux caractéristiques uniques est constitué de plusieurs unités paysagères (UP) formant une mosaïque exceptionnelle et spectaculaire d'espaces agropastoraux (carte 2).



Carte 2 : Une mosaïque d'unités paysagères au cœur du territoire Causses et Cévennes, L. Sykora, avril 2024

Le territoire est partagé entre les Cévennes à l'est, dominées par le milieu forestier aux vallées étroites et encaissées. Au cœur de cette unité, l'élevage d'ovins et de caprins est une activité omniprésente favorisée par les ombrages et les ressources fruitières des chênaies et châtaigneraies.

Les Cévennes sont caractérisées par un climat d'influence méditerranéen, contribuant au développement de l'activité maraîchère sur les pentes aménagées en terrasse. L'histoire agricole des Cévennes a été marquée par la culture du châtaignier et du ver à soie.

Plus à l'ouest des Cévennes, deux monts granitiques caractérisent une autre unité paysagère. Au nord, le mont Lozère, culminant à 1699m d'altitude, est composé de vastes paysages pastoraux alternant pelouses et landes marquées par des chaos granitiques et la présence de tourbières. Actuellement, ce mont est principalement exploité par l'activité de l'élevage ovins essentiellement transhumant mais aussi bovins plutôt sédentaire.

Au sud le mont Aigoual, s'élevant à 1567m d'altitude, ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée. Ce massif est particulièrement marqué par les dynamiques de reboisements favorisant l'activité forestière. Tout comme le mont Lozère, le sommet de l'Aigoual est une destination importante de transhumance ovine pour les élevages méridionaux.

L'ouest du territoire est composé de grands ensembles karstiques appelés les Causses. Ces plateaux calcaires d'altitude ont été soulevés par les mouvements tectoniques pyrénéens et alpins de l'ère tertiaire. Le travail d'érosion des rivières a, par la suite, scindé la table calcaire en sous unités distinctes : **le causse Méjean, le causse Noir, le causse Sauveterre, le Larzac** et enfin **le causse de Blandas**.

Ces ensembles se situent entre 800m et 1200m d'altitude et sont tout comme les autres unités paysagères du territoire marqués par l'élevage. En effet, les causses sont caractérisés par de vastes prairies et landes semi-naturelles d'allure steppique utilisées comme parcours ovins pour la production de viande ou de lait (bassin de Roquefort). Les dépressions caractéristiques des socles calcaires, localement appelés dolines, favorisent le développement des cultures pour les éleveurs. Le paysage des causses renferme lui aussi des ouvrages marqueurs de l'activité pastorale. En effet, de nombreux éléments sont identifiables autour du travail de la pierre avec des abris pour les troupeaux (jasse), des murets délimitant les chemins de transhumance (drailles) ou encore des constructions issues de l'épierrement (clapas).

Enfin, le territoire est marqué par la présence de gorges issues d'un travail d'érosion des rivières (le Tarn, la Jonte, la Vis...) traversant les plateaux calcaires. Les gorges les plus importantes et connues de tous restent les gorges du Tarn et de la Jonte ainsi que plus au sud les gorges de la Vis écrivain du cirque de Navacelles.

Le caractère unique de ce vaste territoire inscrit depuis plus de 10 ans sur la liste du patrimoine mondial nécessite une gestion ainsi qu'une organisation singulière. C'est à ce titre qu'une gouvernance spécifique au territoire a été mise place.

b) Une gouvernance complexe entre responsabilité de l'État et des collectivités locales

La préservation des Biens UNESCO relève de la responsabilité de l'État français, cependant, chaque Bien possède une gouvernance propre. Dans le cas des Causses et Cévennes (C&C), le dossier d'inscription a été porté par les élus locaux qui ont reçu sa gestion par la suite. Ainsi, pour assurer cette mission de gestion, les 4 départements concernés par l'inscription ont mis en place une structure spécifique : l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes (EICC). Le lien avec l'État est assuré par le préfet de Lozère désigné préfet coordonnateur. Ce dernier s'appuie sur les deux ministères de tutelle : environnement et culture, ainsi que sur les services de l'État, départementaux (DDT¹) et régionaux (DREAL², DRAC³ et DRAAF⁴). À noter que le ministère de l'agriculture n'est pas directement impliqué dans les responsabilités de gestion du Bien alors que le territoire des C&C est façonné par l'activité agropastorale.

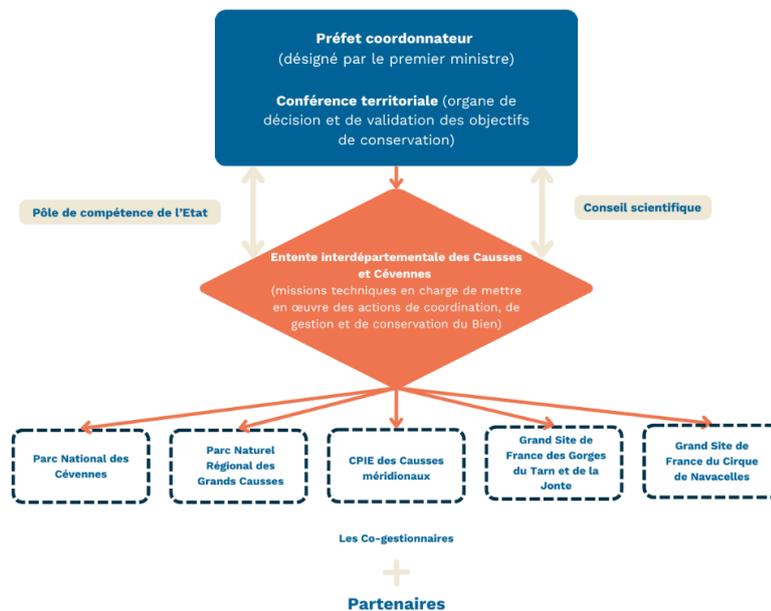


Figure 1 : Gouvernance du Bien Causses et Cévennes, L. Sykora, avril 2024

L'EICC est administrée par un conseil d'administration constitué de représentants des conseils départementaux des 4 départements. Le dispositif de conservation et de gestion du Bien est composé d'une Conférence Territoriale présidé par le préfet coordonnateur, qui assure les décisions et validations des orientations stratégiques de gestion ainsi qu'un comité d'orientation indépendant constitué par l'Association de Valorisation de l'Espace Causses et Cévennes (AVECC) qui représente une instance consultative élargie de réflexions et de propositions. Un conseil scientifique (CS) peut être saisi par l'Entente ou par l'État pour apporter un éclairage scientifique à des problématiques de gestion spécifiques, il assure également le lien avec l'enseignement et la recherche.

¹ Direction Départementale des Territoires

² Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

³ Direction Régionale des Affaires Culturelles

⁴ Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Parallèlement, une autre instance permet de coordonner l'effort de gestion entre responsabilités de l'État et de l'Entente : il s'agit du Pôle de Compétence des Services de l'État.

Par ailleurs, associés à l'Entente figurent 5 co-gestionnaires majeurs qui sont le Parc National des Cévennes (PNC), le Parc naturel Régional des Grands Causses (PnRGC), le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Causses méridionaux et les structures gestionnaires du Grand Site de France des Gorges du Tarn et de la Jonte ainsi que celui du Cirque de Navacelles. Ces instances déjà actives depuis plusieurs années sur le territoire ont servi d'appui lors de la candidature sur la Liste du patrimoine mondial. En effet, leurs actions contribuent directement à la préservation du territoire inscrit : ils sont des relais territoriaux et confortent les ressources allouées à la gestion.

Ainsi, le Bien est géré par de nombreux acteurs en complémentarité les uns avec les autres. En particulier, la gouvernance reflète la responsabilité partagée de l'État et des collectivités territoriales. Néanmoins une des difficultés est d'établir un lien fort avec les co-gestionnaires et autres partenaires pour respecter avec cohérence le plan de gestion du Bien.

c) L'Entente C&C, une mission technique légère à l'interface de nombreux acteurs

L'Entente constitue la mission technique de gestion du Bien. Elle coordonne les initiatives locales en lien avec la conservation du Bien avec les différents acteurs présents sur le territoire Causses et Cévennes sans se substituer aux compétences existantes.

Structure légère, l'équipe de l'Entente se compose uniquement de 5 titulaires à l'année répartis selon différents pôles aux thématiques transversales :

- un pôle **paysage** avec Dominique LYSZCZARZ, chargé de l'observatoire agropastoralisme et paysage
- un pôle **patrimoine** avec Morgane COSTES MARRE, chargé du patrimoine
- un pôle **tourisme et communication** avec Alain ARGILIER, chargé de communication et du tourisme
- un pôle **agriculture, agro-pastoralisme** avec Fantin COUASNON, chargé de mission agro-pastoralisme

Enfin, l'équipe est gérée par Ségolène DUBOIS, directrice de l'Entente présidée par Sophie PANTEL, présidente de l'Entente et du Conseil Départemental de la Lozère. Par ailleurs, l'Entente fait appel aux services du centre de gestion de la Lozère pour la comptabilité.

Afin de gérer au mieux ce vaste territoire, la mission technique s'appuie sur un plan de gestion co-construit et porté par l'ensemble des partenaires. De par sa diversité et son étendue, le territoire des Causses et Cévennes ne peut être géré que de manière partagée entre les divers acteurs du territoire. De ce fait, le plan de gestion garantit et planifie une cohérence placée sur du long terme dans l'objectif de développer collectivement des synergies entre acteurs.

En France, une inscription à l'UNESCO n'est pas soumise à un cadre réglementaire régalien mais s'appuie sur des reconnaissances existantes. Ainsi, acteurs de la gouvernance et partenaires jouent un rôle primordial dans les prises de décisions des enjeux de conservation et de protection au cœur des Causse et Cévennes.

d) La connaissance, préalable indispensable à la gestion

La gestion du territoire nécessite une forte connaissance de ces caractéristiques singulières ainsi que des dynamiques et enjeux pouvant impacter sa valeur exceptionnelle. En effet, tous les 8 ans, les États partis sont invités à soumettre au Comité du patrimoine mondial un Rapport périodique sur l'état de conservation de leurs sites inscrits.

De même, l'élaboration du plan de gestion doit s'appuyer sur des éléments de diagnostic territorial. Ce besoin de connaissance nécessite la mise en place de différents outils constituant un patrimoine de ressources de références mobilisables pour orienter la gestion du Bien.

Par exemple, sur le volet patrimoine, des inventaires sont réalisés afin de recenser les attributs culturels présents sur le territoire. Ce travail permet de capitaliser et de partager des informations détaillées sur le patrimoine bâti à l'ensemble des partenaires.

Le travail cartographique vient lui aussi compléter cet apport de connaissance avec la constitution de bases de données géographiques et la réalisation de cartes thématiques. Les atlas de paysage sont d'autres exemples d'apport important à la connaissance des paysages. Ils permettent d'identifier, de caractériser et de qualifier finement différentes unités paysagères du territoire.

Enfin, l'Observatoire Photographique du Paysage (OPP) est un des outils permettant le suivi des évolutions paysagères au cours du temps.

Mais en quoi consiste la mise en place de cet outil et comment est-il possible de s'en servir ? Est-il utile dans la gestion du Bien comme peuvent l'être les inventaires ou atlas de paysage ? Ces divers questionnements vont être le fil conducteur du travail à réaliser au sein de l'Entente.

B) L'observatoire photographique du Paysage (OPP), un outil de suivi et d'analyse du paysage au service de la gestion territoriale mais encore en quête de légitimité

a) Un outil et une méthode largement diffusés avec un potentiel de valorisation élevé qui fait consensus

C'est en 1991 que l'Observatoire Photographique National du Paysage (OPNP) a été mis en place à la suite d'une communication en conseil des ministres pendant l'année 1989 (Chauvin et Chevallier, 2015, p 4). Cet observatoire a pour objectif de « constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage » (communication en conseil des ministres 1989).

Le principe de l'observatoire est « d'effectuer des prises de vue sur un territoire donné, qui seront ensuite re-photographiées dans le temps » (Itinéraires photographiques, DREAL, 2008). La méthode promue à cette époque-là, consiste à sélectionner des points de vue selon les structures paysagères pour donner à voir et à comprendre le paysage. Ces points de vue s'organisent selon un itinéraire photographique qui est établi par le photographe sélectionné pour la mission en concertation avec le maître d'ouvrage.

La mise en place de l'OPNP a contribué à mettre en avant et essayer l'outil OPP auprès des gestionnaires de territoire. L'expérience nationale a notamment abouti à la rédaction d'un guide méthodologique en 2008, constituant une référence importante et largement mobilisées par les structures porteuses d'OPP.

Un OPP peut aider à mieux comprendre les paysages, appréhender les mutations et évaluer les politiques publiques tout en laissant la possibilité de faire émerger de nouveaux projets (Franchi et al, 2015). À ce titre, il constitue un levier d'aide à la décision concernant les aménagements au regard des évolutions du paysage (site du gouvernement, les Observatoires Photographiques du Paysage, 2021).

Actuellement, de nombreux Parcs naturels régionaux (PnR) en France se sont munis de cet outil permettant d'entamer un début de suivi de leur territoire. En effet, sur les 58 parcs naturels régionaux, au moins 30 d'entre eux (52 %) ont déployé un OPP (site du gouvernement, les Observatoires Photographiques du Paysage, 2024). Concernant les parcs nationaux (PN), il semble que peu d'entre eux aient choisi d'en mettre en place (2/11 recensés soit 18%). Par ailleurs, d'autres structures s'appuient sur un OPP tel que les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) environ un dizaine référencés sur le site du gouvernement ou encore les grands sites de France (24/53 soit 45%). Cette multiplication d'OPP illustre l'engouement pour l'outil depuis les années 90. La photographie semble en effet être un moyen universelle et accessible à tous pour illustrer le paysage et initier un dialogue sur ses évolutions passées et futures. C'est dans cette dynamique et cette volonté de suivi des paysages que l'Entente a souhaité elle aussi en 2014 lancer son observatoire photographie au sein du territoire des Causses et Cévennes.

b) L'OPP des Causses et Cévennes, un outil jeune qui doit faire ces preuves

Suite à l'inscription du Bien et la mise en place de la mission technique de gestion, des groupes de travail thématiques ont été mobilisés pour définir le plan de gestion dont un groupe Paysage. Dans ce contexte, le groupe Paysage a suggéré lors d'une réunion en mars 2013, plusieurs outils de suivi et de connaissance pouvant apporter une aide à la gestion du Bien, dont la création d'un Observatoire Photographique du Paysage (OPP) pour le Bien.

La construction de l'OPP des Causses et Cévennes (C&C) s'est inspirée de la méthode nationale tout en s'autorisant la liberté de l'adapter à ses besoins. La particularité de l'OPP C&C réside dans son montage multi-partenarial en mobilisant à la fois les compétences des co-gestionnaires, des services de l'État, des 4 départements concernés par l'inscription et du conseil scientifique. Le comité de pilotage (COFIL) regroupait l'Entente, les 4 CAUE, la DREAL, le CPIE des Causses méridionaux, le PNC ainsi que le PnRGC.

D'un point de vue opérationnel, le lancement de l'OPP C&C s'est réalisé en moins d'un an entre la mise en place du COFIL, le choix des thématiques, la campagne photographique ainsi que le tri des clichés.

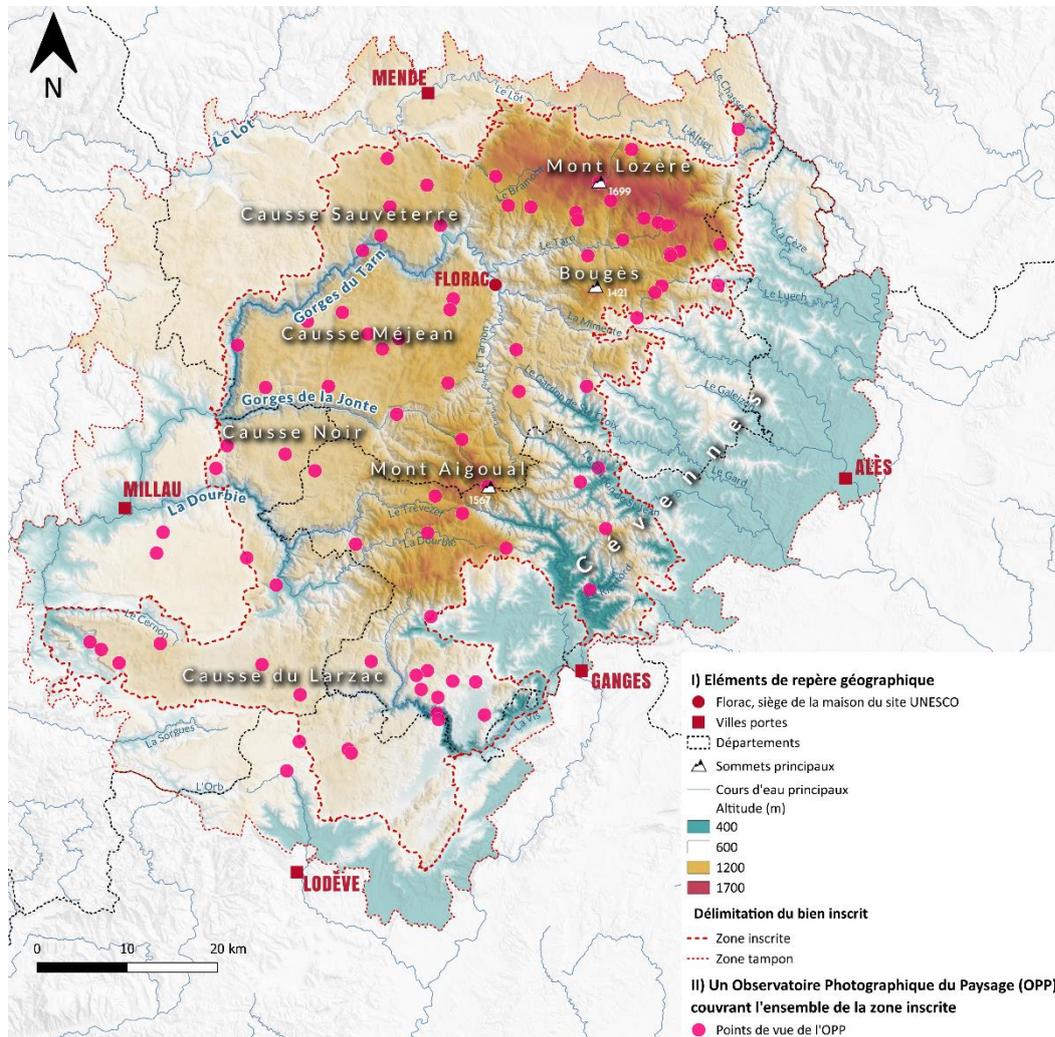
La fermeture des paysages, le développement touristique, le développement de l'urbanisation, les pratiques agricoles, les attributs culturels et enfin les grands paysages emblématiques sont les 6 thématiques formalisées par le comité de pilotage.

La réalisation des clichés a été déléguée aux 4 CAUE ; ce sont donc 4 photographes différents qui ont été mobilisés. Cette particularité diverge fortement de la méthode nationale dans laquelle la sensibilité artistique du photographe joue un rôle essentiel dans la définition des itinéraires. Dans le cas de l'OPP C&C, et afin de lisser les divergences induites par le regard personnel des photographes, il leur était demandé de rester le plus neutre possible dans leurs prises de vue.

Pour établir la liste des points de vue finale, une sélection s'est faite entre les différents membres du COFIL pour conserver finalement 87 points sur plus de 3000 identifiés et photographiés (carte 3).

Malheureusement, aucune trace écrite n'a été conservée lors de cette sélection pour expliquer les choix des points de vue à conserver et à écarter de l'OPP. L'association d'une thématique spécifique à chaque point est la seule trace reflétant l'intention derrière le choix du COFIL. Par ailleurs, certains points de vue écartés du corpus principal ont été conservés pour constituer un corpus réserve. Ils peuvent ainsi être mobilisés en complément des principaux points, cependant leur utilisation est encore un sujet de réflexion. Concernant la fréquence des reconductions et avec l'appui du conseil scientifique, le choix s'est porté sur un pas de temps de 3 ans. Les raisons de ce choix sont mal documentées, les témoignages semblent indiquer qu'il s'agissait d'un entre-deux entre des propositions allant de 1 à 5 ans. Néanmoins, ce choix arbitraire peut être réajuster au besoin.

Depuis une dizaine d'années les clichés des points de vue de l'OPP C&C sont reconduits tous les 3 ans aux mêmes périodes avec des itinéraires précis. L'OPP C&C compte actuellement 4 campagnes (2014/2017/2020/2023) ce qui représente 348 clichés du territoire Causses et Cévennes.



Carte 3 : Localisation des points de vue constituant l'OPP des C&C, L. Sykora, mai 2024

Lors du lancement de l'outil, certains aspects opérationnels et financiers n'ont pas été pris en compte ou peu anticipés. Le montage des campagnes s'appuyait initialement sur la force des partenariats sans compensation financière. Or le coût des reconductions n'a cessé d'augmenter notamment pour pallier le déficit de ressources humaines ou financières des CAUE missionnés pour les prises de vue. Sans les subventions de la DREAL, il serait difficile pour l'Entente de supporter le coût des reconductions.

Bien que l'observatoire photographique des C&C se soit inspiré de la méthode nationale dans son modèle organisationnel : mise en place d'un COPIL, itinéraire photographique, feuille de route, choix d'un pas de temps, reconductions régulières, il reste assez singulier. Outre la mobilisation de 4 photographes différents, le choix des points de vue ne s'est pas basé sur les structures paysagères comme la méthode nationale mais sur des thématiques propres au territoire des Causses et Cévennes.

De plus, les photographes sont intégrés au COPIL en plus des structures citées précédemment.

Ces disparités illustrent la volonté de mettre en place un outil de suivi des paysages spécifiques aux caractéristiques des Causses et Cévennes. Néanmoins, la façon dont l'OPP C&C peut contribuer à la gestion du site et donc les objectifs fixés par l'Entente vis-à-vis de l'outil n'ont été formalisés clairement : s'agit-il d'illustrer des dynamiques en court, d'évaluer quantitativement ou qualitativement les évolutions paysagères ou bien d'évaluer les actions de gestion ?

Depuis le lancement de l'observatoire, l'Entente n'a pas encore réalisé d'analyse diachronique des clichés. En revanche, divers projets de valorisation ont été réalisés dont la création d'une plateforme web permettant au grand public de consulter les clichés de l'OPP C&C.

En effet, en complément de la plateforme et avec l'aide d'un paysagiste, l'Entente a réalisé des croquis sur la base des points de vue de la première campagne. Ces derniers sont associés à de courts textes descriptifs. L'ensemble constitue une première analyse mettant en évidence les principaux éléments paysagers de la photographie. Les croquis peuvent être affichés sur la plateforme web permettant à l'utilisateur de comparer le dessin avec la réalité. Ils favorisent la compréhension des paysages et permettent à chacun de lire les clichés de l'OPP. Enfin, au cours de ces 10 ans, l'Entente a réalisé deux expositions au travers desquelles des clichés de l'OPP faisait l'objet de lectures de paysage pour le grand public.

Ces premiers travaux illustrent la volonté de la structure à faire vivre et connaître son OPP. Néanmoins, en l'absence d'analyse des évolutions, l'observatoire photographique n'a jamais pu être pleinement mobilisé dans la gestion du site. Des questions demeurent donc sur la capacité de l'outil à témoigner des tendances d'évolutions paysagères, et à alimenter des données statistiques de suivi. C'est pourquoi, afin d'aller plus loin dans le travail d'analyse, l'Entente souhaitait réfléchir sur une méthodologie d'analyse des clichés par photo-comparaison.

c) L'analyse des évolutions par photo-comparaison, le défis du cœur des missions de stage

Au terme de ces 10 ans d'exploitation et 4 campagnes photographiques, le recul semblait suffisant pour lancer une première analyse des clichés existants. La mission de stage avait pour objectif d'élaborer une méthodologie d'analyse comparative des clichés.

Ce travail s'inscrivait dans un ensemble de problématiques plus larges : l'OPP peut-il être valorisé dans le but de suivre et de gérer le Bien C&C ? Au travers de l'analyse comparative est-il possible de faire ressortir des grandes tendances d'évolutions ? L'analyse des clichés peut-elle constituer une base de données à la fois quantitative et qualitative ? Ainsi, c'est à partir de ces questions précises que mon travail a débuté au sein de l'Entente.

Les 5 mois de stage se sont donc articulés autour de cette mission principale, elle-même organisée en plusieurs phases, annexe 1 :

Une étape préalable de recherches et lectures bibliographiques associées à l'outil OPP et au territoire des Causses et Cévennes (C&C) suivie d'une phase d'entretiens avec différents types de professionnels en lien avec les OPP.

Le travail bibliographique a permis de prendre connaissance des spécificités du territoire des C&C sur les aspects paysagers, agricoles et patrimoniaux. La littérature associées aux OPP était quant à elle essentielle pour mobiliser la connaissance et les travaux déjà établis autour des OPP. Enfin la réalisation d'entretiens visait à recueillir et capitaliser des retours d'expériences sur l'outil. Ces échanges ont permis de partager des méthodes et conseils tout en apportant un regard critique sur l'OPP.

Ces deux premières phases ont permis d'établir des bases solides avant le travail d'analyse. En effet, les objectifs étaient tout d'abord d'établir un cadre comprenant les outils nécessaires à la mise en œuvre de la méthodologie en s'appuyant sur les lectures bibliographiques ainsi que sur les échanges entre acteurs. L'objectif était de s'inspirer des travaux existant sur l'analyse des clichés des OPP et d'y apporter des réflexions personnelles.

La suite du travail a été d'élaborer la méthodologie d'analyse, cette phase a occupé la majeure partie du stage s'étendant du mois de mai à fin juin. Puis, courant juin, l'analyse des clichés a été expérimentée sur 13 points de vue de l'OPP C&C. L'élaboration du cadre d'analyse s'est en effet appuyée sur une approche méthodologique d'expérimentation par essais et erreurs. Chaque essai d'analyse sur l'échantillon de points de vue a permis de corriger et d'améliorer la définition du cadre méthodologie d'analyse. Une fois celui-ci stabilisé, il sera possible d'étendre le travail de photo-comparaison à l'ensemble des points de vue.

Enfin, la mission s'est clôturée par une restitution en COPIL et la rédaction du rapport de stage retraçant le travail effectué durant les 5 mois. En complément des documents rédigés au cours du stage, un document de synthèse a été réalisé sous la forme d'une présentation. Cette présentation a permis au reste de l'équipe de l'Entente de prendre connaissance de l'ensemble du travail fourni durant le stage et de visualiser les résultats de l'analyse.

Avant de se lancer dans la réalisation des différentes tâches associées à la mission principale, un premier état des lieux de l'OPP C&C a été mené afin d'obtenir une vision d'ensemble sur l'outil et les éléments qui le compose.

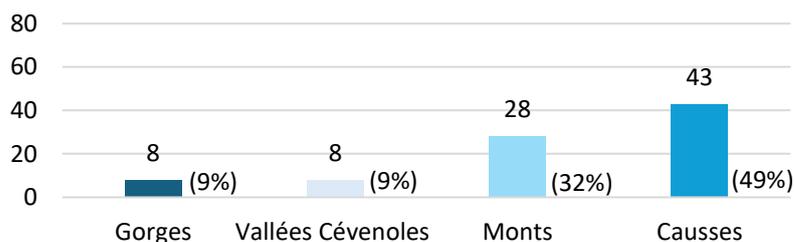
C) Un état des lieux de l'OPP C&C révélant des forces et des faiblesses

Avant d'établir une méthodologie d'analyse des clichés constituant l'OPP des C&C, il a été primordial de réaliser un état des lieux, un cadrage général de l'outil par rapport aux 87 points de vue existants. En effet, ce premier travail visait à se donner une vue d'ensemble sur les thématiques liées à l'outil, leurs répartitions sur le territoire mais aussi au sein des unités paysagères. Ces données étaient référencées au sein d'un tableur général associé à l'OPP (annexe 2).

Pour se faire, nous avons réfléchi au traitement des données issues du tableau général. L'objectif principal était de dresser un état des lieux de l'OPP au terme des 10 ans d'exploitation. Diverses questions ont guidé notre analyse telles que la proportion des points de vue par unités paysagères, la proportion des thématiques sur l'ensemble des points de vue ou encore les éléments présents ou non dans les paysages des C&C. Le croisement de ces données a permis de faire ressortir les grandes caractéristiques de l'OPP C&C.

a) Des points de vue reflétant les choix et les préoccupations d'une sélection sur le vif, à dire d'expert, il y a 10 ans

Les points de vue de l'OPP C&C ont été directement associés dès leur sélection à des thématiques précises. Définies en comité de pilotage, elles reflètent certains enjeux importants de suivi du territoire : urbanisme, pratiques agricoles, aménagements touristiques, attributs patrimoniaux, fermeture du paysage. Au sein du territoire Causses et Cévennes, les Causses représentent 42 % de la superficie totale, 25 % sont des Monts, 16 % des Cévennes et enfin 13 % de gorges et vallées. Partant de ces chiffres, nous avons souhaité observer la proportion des points de vue selon les unités paysagères du territoire (graphique n°2).



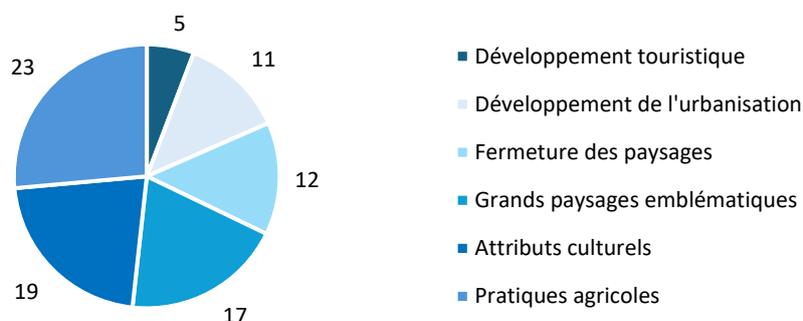
Graphique 1 : Répartition des points de vue en fonction des unités paysagères, L. Sykora, avril 2024

La proportion des points de vue par rapport à la superficie de chaque unité paysagère est cohérente. Avec quasiment la moitié du territoire occupé par les Causses, il semble évident que la majeure partie des points de vue qui constitue l'OPP se trouvent au sein de cette unité paysagère. Cependant, il est intéressant de relever le fait que peu de points de vue se trouvent au sein des gorges et vallées. D'une manière générale, la question de la ressource en eau, aujourd'hui incontournable dans le contexte de changement climatique ne semble pas avoir été pris en considération lors des choix effectués il y a 10 ans.

Par ailleurs, le nombre de point de vue dans les vallées Cévenoles, bien que cohérent avec la superficie de cette unité paysagère dans la zone inscrite, semble sous dimensionné au regard de la densité d'éléments patrimoniaux et de hauts-lieux paysagers sur ce secteur. Alors que de nombreux points de vue rendent compte des paysages caractéristiques des monts et des causses, les quelques clichés sur les cévennes semblent insuffisamment nombreux pour refléter le même sentiment d'homogénéité du paysage cévenol en différents lieux. De même, la multiplicité de points de vue semblables peut être un atout pour observer la convergence ou la divergence des évolutions selon différents lieux d'une même unité.

En effet, dans le cas où des changements importants seraient constatés, il semble primordial de pouvoir déterminer s'il s'agit de modifications ponctuelles ou bien si ces changements s'observent sur l'ensemble de l'unité paysagère.

La sélection des points de vue au lancement de l'OPP C&C en 2014 étaient basées sur les thématiques formalisées par le groupe de travail. Sur les 87 points de vue conservés, nous avons pu constater que la proportion de chaque thématique est très disparate (graphique n°2).



Graphique 2 : Répartition des points de vue en fonction des thématiques de l'OPP C&C, L. Sykora, avril 2024

En effet, 23 points de vue illustrent la thématique « pratiques agricoles » alors que seulement 5 mettent en avant le « développement touristique ». Rappelons les enjeux du territoire qui sont de protéger et conserver les attributs faisant des Causses et Cévennes un Bien du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les pratiques agricoles et attributs culturels sont l'objet de l'inscription du Bien.

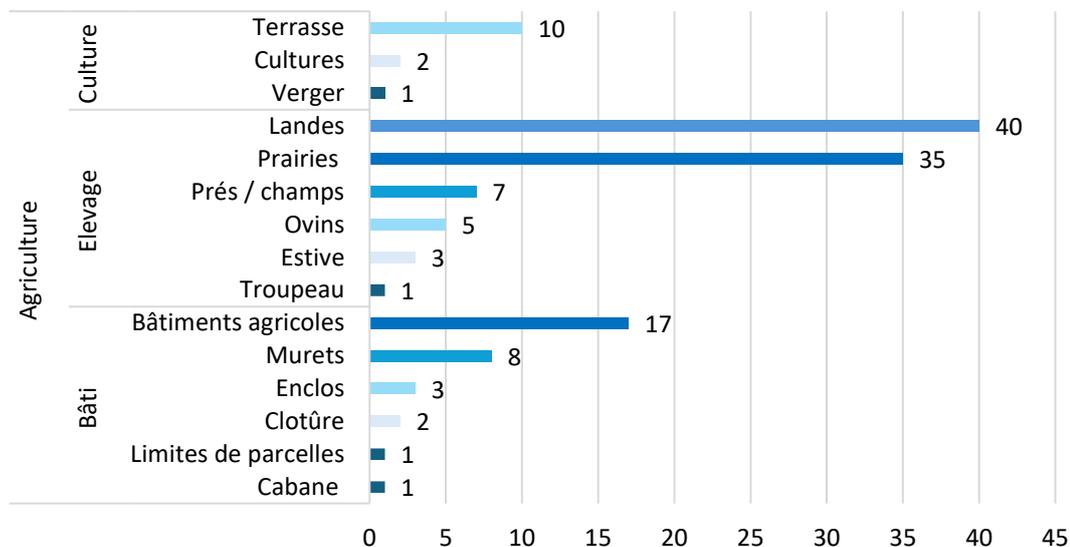
Leur suivi semble donc indispensable pour assurer la gestion du territoire. Les enjeux liés à la sur-fréquentation et aux aménagements touristiques connexe pouvant dénaturer le site semblent assez localisés ce qui explique pour partie la moindre représentativité de cette thématique. Ainsi, les proportions sont finalement assez cohérentes malgré le déséquilibre visible.

Afin d'étudier plus précisément les éléments paysagers représentés par le corpus photographique, nous avons établi un thésaurus, lexique des attributs principaux composant le territoire des Causses et Cévennes (C&C). Ce document a été construit sur la base d'un thésaurus déjà défini par la DREAL Occitanie pour la plateforme des OPP régionaux.

Ce thésaurus a été trié et amendé afin d'être représentatif des spécificités des C&C. Il intègre par exemple l'ensemble des attributs culturels bâtis en lien avec l'inscription (annexe 3). Ce document nous a ensuite servi d'appui à la lecture détaillée des photographies donnant un cadre strict pour identifier les éléments d'intérêt et les nommer de façon homogène. Ce travail d'identification des éléments présents sur les points de vue ouvre la possibilité d'étudier leur proportion dans les paysages des C&C tel que représenté dans le corpus photographique.

Le thésaurus est organisé sous forme de catégories (agriculture, milieu naturel, patrimoine, infrastructures et réseau, tourisme et milieu urbain).

Concernant l'agriculture, les terrasses, landes et bâtiments agricoles sont les plus présents au cœur des paysages Causse et Cévennes (graphique 3).



Graphique 3 : Éléments associés à l'activité agricole au cœur des 87 points de vue de l'OPP C&C, L. Sykora, avril 2024

Le croisement des données issues du thésaurus associées aux points de vue ont été réalisées pour chaque catégorie. L'ensemble des données sont détaillées en annexe 4 avec les graphiques associés.

Ce travail dresse un portrait de la représentativité dans l'OPP des différents éléments pouvant composer les paysages des Causse et des Cévennes.

S'il est difficile d'en tirer des conclusions, il permet néanmoins de mettre en évidence des manques dans la représentativité de certains attributs culturels tel que les jasses, cazelles, lavognes ou béals, alors qu'il semble pourtant essentiel de pouvoir rendre compte de leur état de conservation. La grande diversité des attributs, leur répartition éparse et les contraintes de prise de vue depuis le domaine public explique la sous représentativité de certains éléments rares et peu accessibles.

b) Des recommandations au vu des constats de l'OPP C&C

En premier constat suite à cet état des lieux, il semble que les orientations de départ fixées par les thématiques à suivre aient été globalement respectées dans la répartition des points de vue. Néanmoins, comme nous le verrons par la suite, l'étude des points de vue révèle que de nombreux clichés témoignent de multiples thématiques en même temps. Il serait judicieux de tirer parti de ces différents niveaux de lecture en identifiant l'ensemble des thématiques illustrées par un point de vue en plus de la thématique principale. En effet, cette dernière reflète davantage l'intention de la prise de vue mais l'illustre pas toujours des évolutions sur ce thème particulier.

Par ailleurs, malgré les superficies inégales entre les unités paysagères, il pourrait être judicieux de compléter l'OPP avec des points de vue localisés dans les unités paysagères sous représentées au regard de leurs enjeux notamment les gorges et les Cévennes.

Observer l'évolution de la fréquentation touristique des gorges pourrait être une entrée à la création de nouveaux points de vue. De même rendre compte de l'évolution des cours d'eau et rivières pourrait avoir un intérêt pour mieux illustrer les changements climatiques.

Parallèlement, lors de l'analyse des proportions des éléments dans les paysages photographiés, l'omniprésence de l'activité agropastorale a été marquée par la présence de nombreux ouvrages ou éléments : cabanes, bâtiments agricoles, enclos ou encore estive. L'un des paris de l'OPP était de mettre en avant cette activité au travers de ces clichés.

Pour pallier la sous représentativité de certains attributs, il pourrait être judicieux de rechercher des clichés en réserve mettant en avant ces manques afin de compléter le corpus principal. L'OPP pourrait endosser un rôle de suivi des états des attributs bâti du Bien en complément des inventaires du patrimoine déjà réalisés par ailleurs.

Cette phase d'état des lieux nous a donné l'occasion d'avoir une vision globale des principales caractéristiques de l'OPP C&C avant de lancer des recherches pour l'élaboration d'une méthodologie d'analyse des clichés.

II) L'élaboration d'une méthodologie d'analyse des évolutions paysagères des Causses et Cévennes à travers la photo

A) Recherches bibliographiques et recueils d'expériences à l'échelle du territoire français en vue de la construction d'une méthodologie adaptée

a) Une prise de connaissance du territoire et de l'outil, un préalable nécessaire dans la démarche

Établir et réaliser une méthodologie d'analyse de clichés issus de l'Observatoire Photographique du Paysage (OPP) nécessite une appropriation de l'outil, une prise de connaissance de son fonctionnement, de sa gestion et de son utilisation.

Cette appropriation s'est faite au travers des lectures bibliographiques lors de la première phase de travail expliquée précédemment. Les lectures ont été concentrées sur 3 principaux thèmes : le territoire des Causses et Cévennes, l'outil OPP et les travaux et études associés à l'outil.

L'objectif a donc été dans un premier temps de se consacrer seulement à des lectures et recherches bibliographiques autour des questions liées à l'OPP, aux méthodes de lancement, aux structures porteuses ainsi qu'aux travaux de médiation liés à l'outil. Malgré une documentation pauvre en termes d'analyse des clichés des OPP sur le territoire français, certains chercheurs ont élaboré des méthodologies sur leurs territoires.

Diverses approches ont été établies afin d'identifier les dynamiques paysagères des territoires possédant un OPP d'étude.

Tout d'abord l'approche qualitative diachronique, elle consiste « à choisir des éléments de paysage et à décrire les structures paysagères à partir d'une lecture de terrain » (Guittet, 2013) en plus des photographies. Ces éléments et structures apparents sur les clichés sont par la suite observés à nouveau « par une description fine des séries diachroniques » (Guittet, 2013). Cette première interprétation est ensuite croisée avec diverses données afin de dresser des hypothèses.

Une deuxième approche a été élaborée, l'approche quantitative. Il s'agit d'une approche qui vise à mettre en place « une grille d'éléments à observer à partir de grandes thématiques » (Lobet et al, 2006). Les changements des éléments de paysage sont alors répertoriés et synthétisés au sein de cette grille (Lobet et al, 2016). Cette approche est semblable à la construction d'un thésaurus.

Ces deux approches sont des propositions qui ont pu être testées par certaines structures (PnR, CAUE, syndicat mixte).

Par ailleurs, dans le cadre d'un stage, un jeu des « 7 erreurs » a été mis en place pour l'analyse des clichés. Ce jeu a été complété par un aplat de couleur représenté sur chaque élément qui a évolué entre les différentes prises de vue (Coutanceau, 2011). Par la suite, une image a été conçue regroupant l'ensemble des changements observés sur les séries photographiques. Cette approche constitue une première méthode d'analyse de clichés issus d'OPP.

D'autre part, certains chercheurs se sont essayés à l'analyse par lecture paysagère. Pour lire une image, il est possible de s'appuyer sur des problématiques, des plans ou des unités paysagères (Valette, 2020). L'analyse par problématique vise à « se focaliser uniquement sur les enjeux ou les thèmes d'observation d'un point de vue » (Valette, 2020). Une fois cette focale, l'objectif est de comparer les clichés d'un point de vue afin de dégager les tendances d'évolution. L'analyse au travers d'un découpage par plan demande de découper une image. « Chaque plan identifié fait ensuite l'objet d'une analyse de ce qui a changé ou non » (Valette, 2020). Cette forme d'analyse se couple en partie avec l'analyse par unité paysagère. En effet, avec cette méthode, un travail de découpage est également réalisé sur le cliché, seulement il se fait selon les grands ensembles paysagers (Valette, 2020).

Ces différentes méthodes présentées sont finalement des techniques expérimentales qui ont été élaborées selon le territoire en question, le type d'OPP et la volonté des acteurs engagés dans ces projets d'analyse. Il n'y a pas forcément de bonnes ou mauvaises méthodes. Chacune propose une analyse des clichés en se basant sur des données différentes. Propre à chacun de choisir celle qui convient le mieux selon ces critères et enjeux de son territoire.

Valette P évoque dans ces recherches le jeu des « 7 erreurs » pour comprendre les évolutions du paysage rendant l'analyse plus ludique. C'est au travers de cette méthode que Valette explique les mots qui peuvent permettre de détailler les changements : disparition, apparition, régression, progression.

Selon la caractérisation du changement, il explique qu'une intensité peut être donnée selon la métamorphose du paysage.

Chacune de ces méthodologies de lecture paysagère dans le but d'établir des analyses des clichés des OPP sont intéressantes. Le choix d'une de ces méthodologies doit se réaliser selon les caractéristiques et les enjeux du territoire en question.

L'ensemble des lectures ont permis de faire émerger de nombreuses réflexions concernant l'élaboration de la méthodologie d'analyse par photo-comparaison des clichés de l'OPP des C&C. L'idée derrière ces lectures a été de prendre des éléments d'analyse dans chaque approche pour établir la méthodologie associée au territoire des C&C. Cette méthodologie serait détaillée ultérieurement dans le corpus de texte.

Cependant, avant de réellement se lancer dans la construction de la méthodologie, il nous a semblé indispensable d'aller au contact des acteurs associés aux OPP pour échanger par rapport à l'outil.

Parallèlement, les recherches bibliographiques nous ont permis de voir qu'une multitude de structures disposaient d'un OPP. Malheureusement, peu d'entre elles ont réalisé un travail d'analyse de comparaison des clichés. Afin d'approfondir cette première phase d'appropriation de l'outil, nous avons fait le choix de contacter diverses structures sur le territoire français. L'objectif principal était de collecter une diversité de retours d'expériences.

b) Un partage de connaissances entre acteurs du territoire français

Le recueil d'expériences, les discussions ou apports de connaissances sont des éléments essentiels dans la compréhension de l'outil OPP. En effet, bien que largement utilisés, les OPP sont sujets à de nombreux questionnements relatifs tant à leur utilisation qu'à leur gestion. Les ouvrages et travaux de recherches parcourus durant le début du stage nous ont amené à identifier et rencontrer divers acteurs associés aux OPP sur le territoire français. Dans cette démarche, nous avons élaboré une liste de contacts (annexe 5) pour réaliser des entretiens semi-directifs.

Au travers de cette liste, divers profils ont été sélectionnés (photographe, chargé de mission paysage, paysagiste...). L'objectif principal était de croiser les regards, les expériences autour des observatoires photographiques du paysage. Les lectures bibliographiques ont permis de soulever certains questionnements associés à l'outil (figure 2).

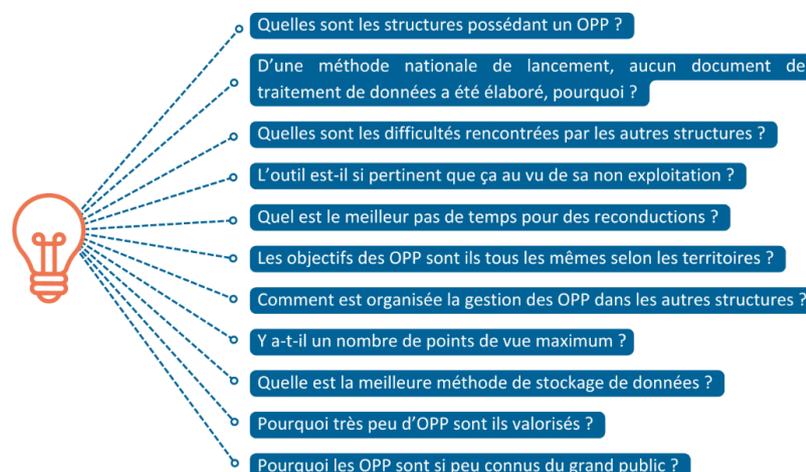


Figure 2 : Questionnements autour de l'outil OPP, L. Sykora, avril 2024

Finalement, ce sont ces questions qui nous ont conduit à réaliser une grille d’entretien (annexe 6). Un travail de personnalisation de la grille a été réalisé en fonction des profils. Dans l’ensemble, le fil conducteur de l’entretien restait le même, seules quelques questions plus précises pouvaient être rajoutées selon le type d’interlocuteur. Chaque grille était organisée de la façon suivante : présentation de l’interlocuteur et questionnements autour de l’outil OPP (rôle par rapport à l’outil, les reconductions, les avis sur les clichés et prises de vue, les changements associés aux points de vue, le travail d’analyse ainsi que le regard sur l’outil).

Finalement, nous avons réussi à réaliser 18 entretiens sur une période d’environ un mois. La figure 3 ci-dessous permet de rendre compte les différents profils et structures sollicités.



Figure 3 : Interlocuteurs et structures rencontrés lors des entretiens autour de l’outil OPP, L. Sykora, mai 2024

Lors des échanges avec les structures porteuses d’OPP, nous avons pu voir que le type de structure définit la logique d’utilisation de l’outil. En effet, les parcs naturels régionaux (PnR) ont un OPP qui a pour fonction « d’évaluer les objectifs figurants dans la charte du parc » (propos d’une chargée de mission paysage). Ainsi, l’outil est certes employé dans le but de suivre les paysages mais avec comme rôle principal l’évaluation.

Par ailleurs, les grands sites quant à eux ont une logique axée sur « le suivi de la fréquentation touristique » (propos d’une chargée de mission paysage Grand site de France), enjeu majeur pour ces territoires. Ainsi, les reconductions sont réalisées à plusieurs périodes de l’année afin « d’observer la fréquentation touristique en haute et basse saison ». Ces reconductions multiples « apportent des données qualitatives illustrant le phénomène de fréquentation au travers de différentes périodes de l’année » (propos d’une chargée de mission paysage Grand site de France).

Finalement selon le type de structure et les enjeux associés, la gestion et l’exploitation de l’outil peut être différente malgré une méthode de lancement commune. Ces choix illustrent la nécessité d’appropriation de l’outil en fonction des besoins de chaque territoire. Cependant, sur le volet analyse et exploitation des données, les divers entretiens réalisés ont montré que seulement deux parcs naturels régionaux ont tenté d’établir une analyse quantitative. Ces analyses ont permis de voir quels clichés remplissaient les mesures de charte et objectifs selon leurs thématiques. Ce sont donc des approches qui restent essentiellement en interne mais pourraient être davantage partagés entre structures porteuses d’OPP, d’autant plus qu’en région Occitanie, la DREAL anime un réseau paysage qui aurait légitimité à centraliser ce type de documents.

Ces exemples d'analyse quantitatives peuvent se rapprocher de ce que nous cherchons à établir bien que dans le cas des Causses et Cévennes, il n'y a pas de charte à évaluer.

Le recueil d'expériences a également permis de rencontrer différents chercheurs qui se sont intéressés à la question de l'analyse des clichés d'un OPP. P. Valette a mené plusieurs travaux pour l'OPP Garonne en proposant différentes entrées d'analyse : par thématiques, unités paysagères ou par plans. Concernant l'OPP des Causses et Cévennes, l'analyse « en fonction des thématiques associées aux enjeux du territoire » lui semble la plus adaptée. En effet, les enjeux du territoire inscrit étant bien connus et identifiés permettent directement de déterminer les objectifs attendus par le travail d'analyse. En revanche, l'approche par unités paysagères lui semble moins adaptée si l'objectif final est d'établir les grandes tendances d'évolution pour l'ensemble du territoire. De plus, la densité de points de vue par unité paysagère serait dans ce cas probablement trop faible pour en illustrer les changements avec finesse.

Un second entretien avec la chercheuse C. Guittet nous a conforté dans l'idée de réaliser un premier état des lieux préalable des données composant notre OPP. En effet, selon elle « avoir une vision globale de l'outil et de ce qui le compose est nécessaire pour établir une méthodologie d'analyse des clichés ». Cette connaissance, en contribuant à mieux identifier les enjeux et les objectifs facilite à terme l'élaboration du cadre d'analyse en cohérence avec les attentes du gestionnaire.

Parallèlement, nous avons souhaité nous rapprocher des photographes contribuant à l'OPP C&C pour avoir leur retour sur l'outil et son exploitation. À l'unanimité, les photographes sont convaincus de la pertinence et la richesse des données photographiques sur le temps long. Par ailleurs, quelques problématiques sont remontées concernant le travail de reconduction des clichés. N'ayant pas de marquages au sol et peu de repères, il est souvent difficile de retrouver précisément le positionnement du trépied. De plus, les contraintes météo ou organisationnelles empêchent parfois la reconduction dans les dates et les horaires cibles.

Outre les difficultés de reconduction déjà mentionnées par les photographes interrogés, d'autres problématiques sont systématiquement rapportées par les gestionnaires d'OPP lors des entretiens. En particulier, le nombre élevé de point de vue, la multiplication des clichés au fil des années ou encore la gestion différenciée des pas de temps complexifient rapidement l'organisation du stockage et par extension la consultation des données. De même, l'organisation et le financement des reconductions se heurte souvent à des ressources internes trop limitées. À ce titre, plusieurs structures mentionnent fonctionner essentiellement avec l'appui de stages étudiants ce qui peut impacter la qualité des reconductions ou être sources d'hétérogénéité dans l'organisation des données. Enfin, il est révélateur de constater que peu de structures se sont engagées dans le travail d'analyse comparative des clichés. La difficulté à mobiliser des ressources nécessaires pour mener ce travail et l'absence d'outil méthodologique sont les raisons les plus fréquemment évoquées. La majorité des acteurs ne consacre malheureusement pas assez de temps à la gestion et l'utilisation de leur OPP.

Il semble donc que les ressources requises pour la gestion d'un OPP soit pratiquement systématiquement sous-évaluée par les structures porteuses au moment où elles décident de s'engager dans ce type d'observatoire.

De même, malgré l'existence d'une méthode nationale portant sur la mise en place d'un OPP, la plupart des structures porteuses témoignent d'un manque d'outils organisationnels et méthodologiques sur lesquels s'appuyer pour la gestion. Il est donc paradoxal de constater qu'un outil promu au niveau national et recommandé aux gestionnaires de sites paysagers (notamment via le réseau des Grands Sites) n'ait pas fait l'objet de davantage de travaux visant à accompagner au mieux les structures.

Au final, chaque territoire s'est approprié l'outil, en l'adaptant à ses spécificités. Ainsi, les efforts réalisés par les uns et les autres pour organiser, diffuser, analyser, ou valoriser leurs séries photographiques ne sont que très peu mutualisés entre les structures.

Malgré tout, la quasi-totalité des acteurs gardent à l'esprit que les photographies sont des moyens de communication riches et parlant à tout type de public. La plupart sont convaincus de l'intérêt de la méthode et de la valeur des données ainsi capitalisées. Ils émettent pour la plupart le souhait de valoriser davantage ce patrimoine de données.

La liste des interlocuteurs disponible dans la table des entretiens, ainsi qu'un compte rendu global des entretiens réalisés en annexe 7. En complément des lectures bibliographiques, ces échanges entre acteurs ont contribué à élargir notre réflexion pour appuyer l'élaboration de la méthodologie d'analyse de l'OPP C&C.

B) La création d'une méthodologie d'analyse par photo-comparaison pour l'OPP Causses et Cévennes

a) L'élaboration de documents complémentaires pour l'analyse des points de vue de l'OPP

Comme vu précédemment au travers des lectures et échanges, les travaux d'analyses comparative des clichés d'un OPP sont encore peu nombreux. Cependant, à partir de ces approches, nous avons pu construire notre propre méthodologie d'analyse.

Pour ce faire, en complément du thésaurus des éléments paysagers et du tableur général regroupant l'ensemble des données associées à l'OPP C&C évoqués précédemment, nous avons dressé une liste d'enjeux et de dynamiques (annexe 8) présents au cœur du territoire des Causses et Cévennes (C&C). Pour dresser cette liste, nous nous sommes appuyés sur les attributs culturels qui constituent les marqueurs de l'inscription des C&C. Nous sommes partis du postulat que ces attributs représentaient explicitement les enjeux en lien avec l'inscription, c'est-à-dire ce qu'il y a à perdre ou à gagner ou ce qui peut être transmis ou perdu pour les générations futures. La liste d'enjeux reprend les 3 grandes catégories dans lesquelles il est possible de regrouper les attributs culturels : les milieux naturels, le patrimoine bâti et les savoir-faire visibles dans la figure 4 ci-dessous.

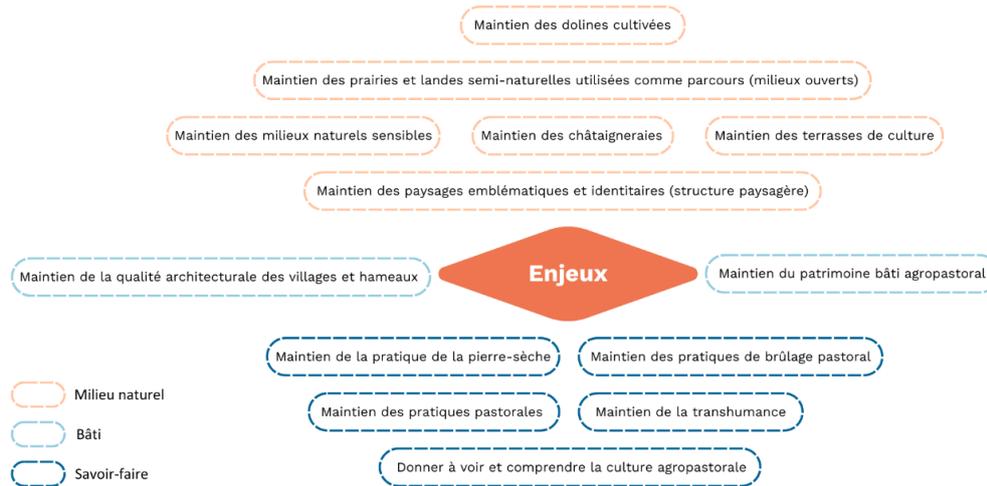


Figure 4 : Enjeux du territoire Causses et Cévennes autour de la conservation du Bien, L. Sykora, mai 2024

Chacun de ces enjeux peut être en lien avec diverses dynamiques existantes sur le territoire traduisant des phénomènes de changements et d'évolution dans le paysage (annexe 9). Réciproquement, les dynamiques en dehors de ce cadre d'enjeux peuvent être exclues du compte rendu d'analyse. Ce document est nécessaire pour le travail d'analyse des clichés car il nous permet de rattacher chaque point de vue à un ou plusieurs enjeux identifiés selon les éléments qui le compose puis éventuellement à des dynamiques observées quand celles-ci peuvent impacter ces enjeux. Par exemple pour « le maintien des dolines cultivées », la continuité de la mise en culture d'une doline est une dynamique possible. Cette dynamique a un impact positif sur l'enjeu car elle illustre le maintien de la vocation arable des dolines sans modification notable de leur forme.

Cette liste nous permettra in-fine de documenter les points de vue de l'OPP en identifiant pour chacun d'eux les évolutions paysagères dont ils témoignent aux regard des enjeux C&C. Ces données nous permettront de facilement identifier et mobiliser les séries photographiques pouvant illustrer un phénomène donné pour appuyer un propos. L'inventaire des dynamiques et enjeux représente un cadrage important dans l'élaboration de la méthodologie de l'analyse.

b) La mobilisation des divers acteurs au service de l'OPP C&C

Durant la phase d'élaboration de la méthodologie d'analyse pour l'OPP, nous avons organisé plusieurs réunions avec le comité de pilotage (COPI) de l'OPP C&C. Cette démarche visait à impliquer l'ensemble de nos partenaires habituels dans la définition de cette méthodologie (co-gestionnaires, CAUE, DREAL et photographes). La première réunion, menée en avril, était donc consacrée au lancement de la mission afin de valider le cadrage. Une réunion intermédiaire, début juillet, nous a permis de faire un retour sur les entretiens et la bibliographie puis de présenter une première proposition méthodologique en ouvrant sur des exemples de valorisation possibles des données. Cette réunion essentielle nous a permis de faire valider le thésaurus et la liste des enjeux et dynamiques. Nous nous sommes également appuyés sur un cas concret afin de présenter les étapes d'analyse ainsi que des exemples de croisements de données quantitatives pour leur illustrer les résultats possibles.

Cette étape de restitution intermédiaire nous a permis de valider la pertinence de la méthodologie d'analyse proposée. En particulier l'approche quantitative ouvrant vers des possibilités de statistique a été soulignée pour son caractère innovant en complément de l'approche qualitative. Bien que les données collectées sur qu'une quinzaine de clichés ne permettent pas d'obtenir des chiffres significatifs, les exemples de croisements proposés ont été perçue comme une avancée importante pour l'exploitation des données d'un OPP. Enfin, les discussions du groupe autour des problématiques inhérents et communes à la gestion d'un OPP démontre un véritable besoin d'échange multi-acteurs.

Nous avons également profité de l'organisation d'un conseil scientifique (CS) courant juin pour présenter aux membres l'avancée des travaux (recherches bibliographiques, entretiens, conception de la méthodologie). Cette démarche nous a permis d'impliquer ponctuellement les acteurs scientifiques en lien avec la gestion du site Causses et Cévennes. Les retours plutôt positifs nous ont conforté dans notre approche en plus de nourrir notre réflexion.

L'approche multi-partenariale fait partie des logiques habituelles de fonctionnement de l'Entente dont l'un des rôles fondamentales est d'assurer le lien entre les différents acteurs de la gestion des C&C. Pour ce faire, les groupes de travail thématiques organisés par l'Entente et dont fait partie le groupe OPP, sont des moments privilégiés d'échanges largement plébiscités par les différents partenaires qui, sans cela, ont rarement cette opportunité. Les deux réunions de COPIL ont démontré à la fois l'engagement des partenaires et leur besoins d'échanger sur le sujet. À ce titre, ce groupe de travail constitue également une mise en réseau renforçant la dynamique locale autour des OPP.

Ainsi, la construction de la méthodologie a été réalisé en plusieurs phases que nous allons à présent détailler.

c) La construction de la méthodologie d'analyse des clichés de l'OPP C&C

Avec l'ensemble de ces éléments, la suite du travail a été de choisir de quelle manière les clichés allaient être analysés. Les travaux et propositions des chercheurs et acteurs associés aux OPP nous ont permis d'avoir quelques pistes pour établir notre méthodologie (analyse par thématiques, plans, unités paysagères, selon des objectifs...).

Tout d'abord nous avons choisi de former des couples de photos, dans le cas de l'OPP C&C, le cliché de 2014 avec 2017, 2017/2020, 2020/2023 et 2014/2023. Ce couplage permet de toujours comparer un cliché en fonction de celui de la campagne précédente. 2014 est l'année de référence car elle correspond à la toute première campagne photographique. L'objectif était d'exploiter l'ensemble de la série photographique permettant d'avoir une analyse systémique de différents clichés. Cette lecture permet d'observer les changements dits « intermédiaires » observables entre la première et la dernière campagne. En effet, l'analyse 2014/2023 met en avant certains changements difficilement identifiables avec les clichés intermédiaires et inversement.

Dans notre analyse, nous avons fait le choix de lire les clichés en établissant une description précise des éléments présents dans les paysages des Causses et Cévennes. Ces éléments bien identifiés figurent dans le thésaurus, ce qui permet de garder une cohérence dans la lecture. Pour parler de changement ou d'évolution, il est nécessaire de se baser sur des éléments composant le paysage. Les lister permet de mettre en place un suivi précis.

Chaque lecture de clichés par couple suit la même méthodologie découpée en plusieurs étapes.

Les clichés sont découpés en 3 plans et selon 3 colonnes. Ce quadrillage nous a paru nécessaire car un même type d'élément peut être localisé à différents endroits dans une photographie et peut évoluer de façon différenciée. Ainsi, le quadrillage permet de localiser un élément qui subit un changement. La précision de la localisation dépend de la finesse du quadrillage choisi. Les 9 secteurs obtenus par le quadrillage donne une précision satisfaisante dans la plupart des cas et permet de ne pas complexifier davantage cette étape.

Une fois le quadrillage positionné sur les clichés, une première lecture de la photo de référence (2014) permet d'identifier chaque élément visible composant le paysage en s'appuyant sur le thésaurus (présence d'une route, hameau, clôture...).

La suite de l'analyse consiste à comparer cette photo avec la suivante. L'objectif est d'identifier les changements par rapport aux éléments listés précédemment.

Pour cette observation, nous avons établi deux étapes :

- La localisation des changements visibles selon le quadrillage
- La qualification du changement

La qualification s'appuie sur 6 termes de référence permettant de décrire pour chaque élément le type de changement observé.

- Disparition (D) - Progression (P) - Modification (M)
- Apparition (A) - Régression (R) - Stabilité (S)

Ces termes empruntés de travaux précédents semblent faire consensus pour décrire des évolutions paysagères.

Les phénomènes « Apparition/Disparition » permettent de décrire des changements soudains (exemple : nouveau pavillon, destruction d'une grange) et vont concerner le plus souvent des éléments d'infrastructures ou plus rarement des interventions importantes sur le milieu.

Les termes « Progression/Régression » concernent davantage des éléments associés au milieu naturel dont les évolutions, hors interventions humaines sont plus lentes et progressives. L'élément est toujours présent, sans modification de sa nature ou de son usage, seule son étendue dans la photo varie. Cette variation spatiale peut être verticale, horizontale ou bien dans ces deux plans.

La « Modification » exprime un changement d'apparence d'un élément sans prise en compte de sa possible progression ou régression. Ce terme plus générique est utile pour certains cas de figure comme : la rénovation d'un bâti ou encore le goudronnage d'un chemin. Il peut être nécessaire de combiner ce terme avec d'autres pour traduire la multiplicité d'un changement, par exemple l'élargissement et le goudronnage d'un chemin traduit à la fois une progression et une modification d'apparence.

Enfin, le terme « Stabilité », s'applique sur les éléments qui ne subissent pas de changement apparent. Il témoigne donc d'une forme de maintien et de permanence. Par exemple : une antenne de télécommunication présente au même endroit à chaque prise de vue.

Pour chaque évolution ainsi qualifiée, nous avons pris le parti d'attribuer une note d'intensité traduisant l'impact du changement à l'échelle du cliché :

- 0 = lorsque l'élément est stable
- 1 = faible, changement ponctuel, proportion faible dans l'image
- 2 = moyen, changement flagrant prenant de la place dans l'image
- 3 = fort, changement important avec une grande proportion dans l'image

Il ne s'agit pas d'émettre un jugement sur l'impact paysager mais d'évaluer l'importance d'un changement au regard de sa proportion dans l'image. La prise en compte des plans est importante. En effet, un élément qui subit un changement au premier plan va prendre une proportion plus importante que ce même élément au troisième plan. Ainsi un même phénomène (par exemple l'apparition d'un bâtiment agricole) peut avoir une note d'intensité différente selon que sa position dans la photographie soit au premier plan ou à l'arrière-plan. La note est totalement dépendante du point de vue et ne peut traduire un impact paysager. Par ailleurs, une part de subjectivité rentre en compte dans cette quantification rendant l'exercice complexe. Cette dernière peut être compensée en documentant des exemples de cas de figure.

Ces étapes composent l'analyse d'un couple de photographies de l'OPP.

La figure 5 ci-dessous permet de visualiser le déroulé de l'analyse en fonction des étapes.

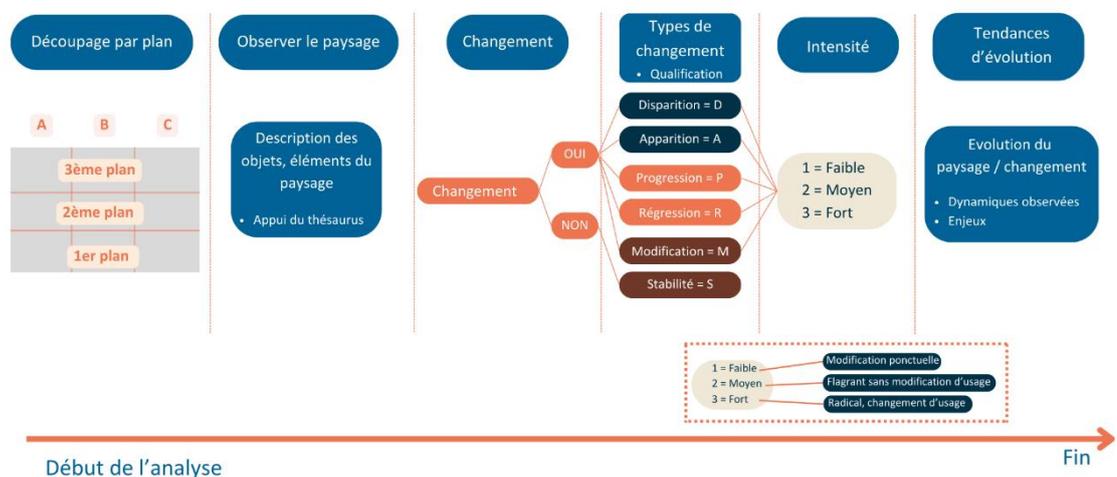
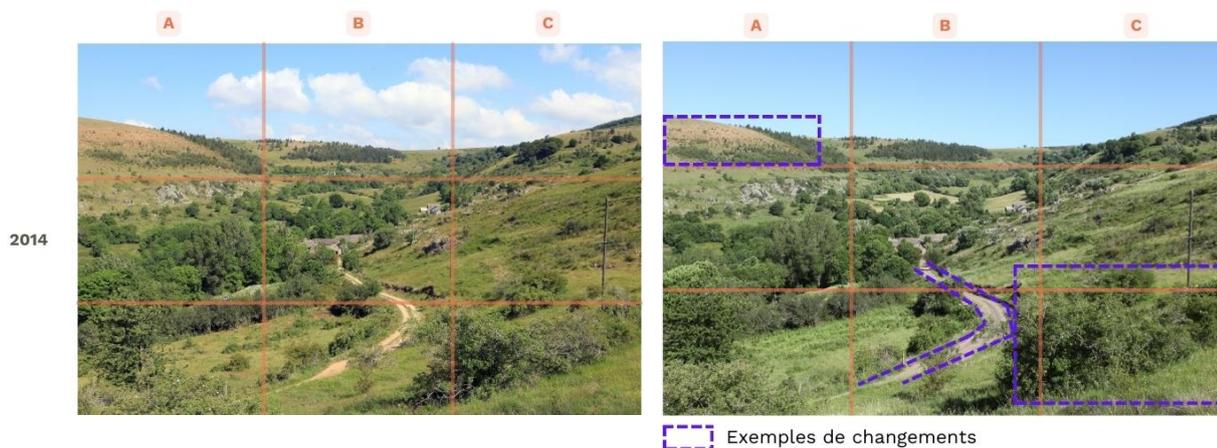


Figure 5 : Étapes composant l'analyse des clichés de l'OPP C&C, L. Sykora, juin 2024

L'exemple ci-dessous permet d'illustrer notre processus d'analyse.

Point de vue n°10 : Les Colobrières, comparaison entre les clichés de 2014 et 2017 :



Photographie 2 : Couple de photographies pour l'analyse, L. Sykora, juin 2024

Lecture par plan avec les colonnes associées pour localiser les changements

Quelques modifications dans le paysage concernant différents éléments :

- Progression de la végétation arbustive (C ; 1)
- Modification du chemin (B ; 1 et 2)
- Progression des pins (A ; 3)

Les données d'analyse pour chaque couple de clichés sont renseignées dans un tableur permettant leur organisation de façon structurée et homogène. Cette structuration est indispensable pour la réalisation de traitements statistiques ouvrant la possibilité d'une analyse quantitative des évolutions.

La phase d'observation a pour objectif de notifier et qualifier les changements de manière neutre et autant que possible objective. Bien que l'analyse de l'image soit inévitablement soumise à la subjectivité du lecteur, cette étape ne doit pas laisser de place à l'interprétation. En effet c'est uniquement à la lumière des faits que l'on peut ensuite émettre des hypothèses et des jugements. Pour cette dernière étape d'analyse plus interprétative nous nous appuyons sur une fiche de synthèse (annexe 10) donnant une vue d'ensemble laissant de la place à l'interprétation et aux conclusions.

L'ensemble des informations de la fiche de synthèse sont issues du tableur associé à l'analyse des points de vue. Au cœur de la fiche figurent deux encadrés consacrés aux enjeux et dynamiques associés au point de vue en question. En effet, une fois l'analyse réalisée, l'objectif est d'identifier les enjeux et dynamiques illustrés par la série photographique en s'appuyant sur le tableur enjeux/dynamiques (annexe 8) élaboré au préalable. Les enjeux sont déduits des éléments observés sur la photographie. Les dynamiques sont quant à elles exprimées en fonction des évolutions observées en lien avec les enjeux. Ce travail de recouplement permet d'identifier les phénomènes illustrés par chaque photographie. Cet apport de connaissance constitue une première étape essentielle pour la valorisation des séries photographiques.

Notre proposition de cadre d'analyse de l'OPP C&C est un croisement entre différentes méthodes issues de la littérature ou abordées lors des entretiens. L'objectif était d'établir un cadre de lecture des clichés prenant en compte les spécificités du territoire et s'ouvrant à une dimension quantitative par la constitution d'une base de données structurée.

L'OPP assure un suivi des paysages grâce aux séries photographiques. Cependant, l'analyse des clichés constitue une étape potentiellement chronophage et qui nécessite un travail rigoureux pour rendre compte de la réalité au travers de clichés et pour constituer la base de données. Par ailleurs, l'obtention de données quantitatives est un atout qui favorise l'exploitation de l'outil ainsi que sa valorisation.

C) La gestion de l'OPP, une politique souvent mal définie : exemple de l'OPP C&C

a) Les difficultés rencontrées au travers du corpus secondaire de l'OPP C&C

L'Observatoire Photographique du Paysage des Causse et Cévennes (OPP des C&C) contient un corpus principal dont les reconductions sont assurées tous les 3 ans, ainsi qu'un corpus secondaire regroupant plus d'une centaine de points de vue. Après plusieurs années d'exploitation de l'OPP, l'Entente s'est rendu compte que de nombreuses disparités étaient présentes au cœur de ce corpus secondaire.

En effet, dans certains secteurs ces points de vue sont bien identifiés et partiellement reconduits par les photographes qui les intègrent dans leur itinéraire. En revanche sur d'autres secteurs ces points n'ont pas été clairement identifiés parmi l'ensemble des clichés issus du travail de prospection initiale. Leur position géographique n'est donc pas référencée et ils n'ont jamais fait l'objet de reconduction. Cette hétérogénéité provient de l'absence de politique de gestion concernant les points de vue réserves. En effet, l'Entente n'a pas formalisé d'objectif précis de reconduction ou de suivi de ces points de vue. De même, le rôle exacte de ces points de vue, leur utilité et leur modalité d'exploitation ne sont pas clairement établis. Ces points de vue doivent-ils être reconduits ? Selon quel pas de temps ? Faut-il les inclure dans le travail d'analyse ? Peuvent-ils intégrer le corpus principal ? Sans politique établis les réponses à ces questions restent en suspens.

Alors au cours de la première réunion de COPIL faisant un retour sur la dernière campagne de reconduction, le sujet des points de vue réserves a été évoqué.

L'analyse du corpus secondaire permet d'identifier plusieurs cas de figure illustrant différents types de rôle et d'usages potentiels :

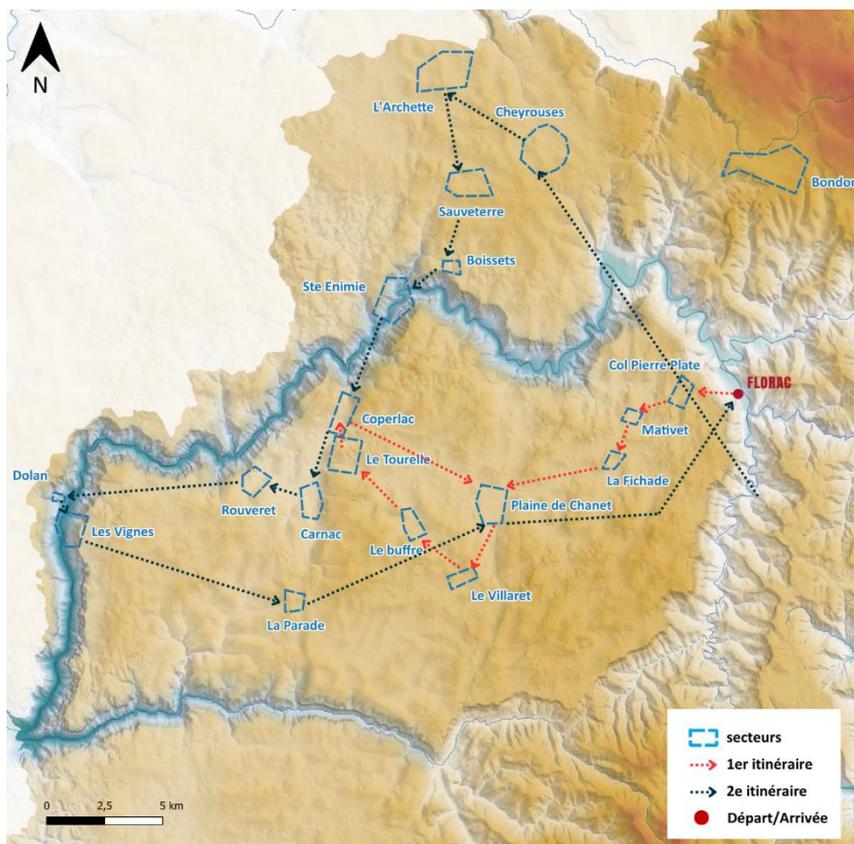
- même sujet qu'une photo du corpus principal mais pris selon un point de vue différent, parfois il s'agit d'un focus sur un élément précis. Ces photos peuvent être mobilisées pour substituer des points de vue obstrués ou bien pour apporter des informations de contexte via des angles de vue complémentaires.

- même localisation qu'un point de vue du corpus principal mais un angle de vue différent. Ces points peuvent facilement être intégrés dans l'itinéraire photographique déjà mis en œuvre

- autre localisation et autre sujet. Ces photos pourraient être utilement mobilisées si elles illustrent des dynamiques intéressantes

La question des réserves a été évoquée en COPIL car certains points de vue étaient obstrués par la végétation ce qui posait la question de leur substitution. Plus largement le travail d'analyse 10 ans après la première campagne interroge la valeur d'une série photographique, c'est-à-dire son intérêt par rapport aux objectifs de l'OPP et à l'intention initiale de la prise de vue, considérant les évolutions observées. Le COPIL s'accorde sur l'importance de faire vivre le corpus photographique en s'autorisant à écarter un point ou à en intégrer de nouveaux. Cette approche plus dynamique s'oppose à la rigidité du mode d'organisation actuel de l'OPP.

Afin de consolider la liste des réserves, nous avons réalisé deux journées de terrain sur des secteurs où nous disposions de nombreuses photos mais dont les géolocalisations étaient manquantes. L'objectif était de donc de retrouver la position des points et de réaliser une prise de vue rapide. Étant donné le nombre important de points de vue nous avons renoncé à reproduire les cadrages exacts avec un trépied, il ne s'agissait donc pas d'une reconduction à proprement parlé. Cependant, cette photographie peut nous aider à sélectionner les points qui constitueront le corpus réserve pour ces secteurs. Nous avons comme document de référence la première photographie de chaque point de vue réserve et le secteur. Ces indications ainsi que notre connaissance du territoire nous ont permis de géolocaliser 77 points de vue présents dans les secteurs indiqués (voir la carte 4 ci-dessous). Ce travail doit être poursuivi afin de finaliser, en groupe de travail, la sélection du corpus secondaire pour les secteurs où ces photos n'étaient pas bien identifiées. Il conviendra par la suite de définir la politique de gestion de ce corpus dont la fréquence de reconduction.



Carte 4 : Itinéraires des deux journées de terrain pour localiser les points de vue réserves de l'OPP C&C, L. Sykora, mai 2024

b) Un atelier de réflexion comme premier travail de cadrage de l'outil

L'OPP étant un outil en constante évolution, des interrogations émergent sur la pertinence de maintenir une série ou non, de mobiliser des clichés réserves pour un suivi plus régulier et important lorsque celles-ci illustrent un phénomène intéressant. L'arrivée de nouvelles tendances d'évolution pourraient aussi justifier la création de nouveaux points de vue. Ces divers choix nécessitent un travail autour des points de vue et séries photographiques.

Dans cette volonté de travail collectif, nous avons de nouveau sollicité les membres du COPIL. Les objectifs de travail étaient de définir les questions et critères qui pouvaient orienter les choix de gestion d'une série photographique (conservation d'un point de vue, abandon, mise en réserve, modification du pas de temps...). Par rapport à l'intention initiale de la prise de vue, nous souhaitions évaluer la pertinence du point de vue.

L'atelier s'est organisé en sous-groupe autour d'un ensemble de photos issues du corpus principal de l'OPP. À l'aide d'un questionnaire, nous avons orienté les discussions autour des photographies afin d'identifier ce qui contribuait à la pertinence d'un point de vue. Pour l'ensemble des membres du COPIL, la diversité des éléments et des plans constitue un critère d'appréciation intéressant. Nous avons sélectionné des clichés qui pouvaient poser questions sur leurs pertinences. En effet, certains cadrages trop larges semblent peu adaptés à une lecture fine du paysage.

À contrario des cadrages très serrés ne permettent pas de rendre compte du contexte du point de vue et réduisent la diversité des éléments présents. Pour de nombreux points de vue le pas de temps de 3 ans ne semblait pas adapté compte-tenu du peu de changements observables. L'absence d'évolution notable traduit une certaine stabilité du paysage et une évolution sur du temps long. Cela ne remet pas en question la pertinence du point de vue mais oriente vers une adaptation du pas de temps.

Cet exercice a favorisé l'échange et le débat sur la pertinence des points de vue 10 ans après. Dans l'ensemble, très peu d'entre eux ont été écartés du corpus principal.

Cependant, des propositions d'inversion de points de vue entre le corpus principal et secondaire ont été faites. Ce premier travail a permis de partager collectivement une vision globale et générale de l'OPP C&C et de questionner ses modalités de gestion. D'autres ateliers sous le même format sont à prévoir afin de définir plus précisément de nouvelles orientations. En effet, ces dernières peuvent avoir des impacts significatifs sur l'organisation des campagnes photographiques dus à la modification des itinéraires. De même, les implications en termes d'organisation et de gestion des données ne sont pas à négliger. Ce ne sont donc pas des choix anodins.

III) La nécessité d'analyser et de documenter les séries photographiques comme préalable à une valorisation auprès des différents publics

A) L'analyse statistique des données de photo-comparaison, une ouverture l'outil OPP vers des données quantitatives pour la recherche de signaux d'évolution

a) Un travail de traitement guidé par des discussions et questionnements autour de l'outil

Afin d'expérimenter et d'améliorer la méthodologie d'analyse, nous avons fait le choix de traiter 13 points de vue sur les 87 de l'OPP C&C. La sélection s'est faite selon les thématiques associées et leurs localisations sur le territoire. Ces points de vue sont répartis sur les 4 départements et illustrent l'ensemble des thématiques dont certaines plusieurs fois. Le choix est resté assez libre, nous avons souhaité avoir des clichés couvrant les principales unités paysagères.

Par la suite, nous avons souhaité expérimenter des traitements statistiques sur les données d'analyse. Bien que l'échantillon soit faible, il nous semblait intéressant d'anticiper le type de traitement à mettre en place pour contribuer à faire ressortir les signaux d'évolution des paysages au bout de 10 ans.

Pour ce faire, nous nous sommes interrogés sur les attentes vis-à-vis de l'OPP en termes de suivi et d'évaluation du site inscrit, et donc les questions auxquelles nous souhaiterions que l'OPP puisse apporter des éléments de réponse.

Ces questions nous orientent ensuite sur les traitements statistiques à mettre en place. Il s'agit donc d'une première évaluation des possibilités d'exploitation de ces données.

Par exemple, nous avons souhaité mieux qualifier les éléments qui composent les paysages des Causses et Cévennes tel que restitués au travers de l'OPP. Les données d'analyse peuvent être mobilisées pour identifier ces éléments majoritaires et leurs répartitions par unité paysagère.

Une autre possibilité de traitement statistique consiste à déterminer les dynamiques majoritairement identifiés sur les points de vue. Ces dernières, seront en effet représentatives des grandes tendances d'évolution du territoire des Causses et Cévennes.

Cependant, il est indispensable de prendre en compte le fait que seul 13 points de vue ont été analysés sur les 87. Ainsi, les résultats obtenus sont encore peu représentatifs.

b) Les premières constatations après l'analyse des 13 points de vue de l'OPP C&C

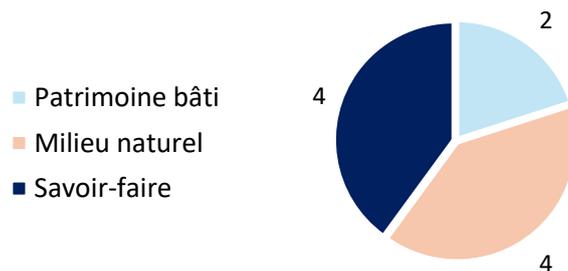
Les premières données d'analyse nous renseignent sur les éléments visibles sur les photographies. Cela nous ouvre donc la possibilité de mieux qualifier la composition des paysages des Causses et Cévennes tel que restitués au travers de l'OPP. Les éléments du thésaurus peuvent être regroupés en catégories thématiques qui facilitent l'agrégation des données statistiques et donc leur lecture.

L'évolution dans le temps de la fréquence de certains changements peut également être constituer une statistique intéressante. Par exemple nous pourrions potentiellement démontrer de façon objective l'accélération de l'apparition de nouveaux hangars agricoles équipés de toitures photovoltaïques.

Nous avons établi les protocoles d'analyse permettant de calculer ces données statistique, cependant l'échantillon test n'est pas suffisamment représentatif pour présenter ici les résultats.

Une des possibilités les plus intéressante de traitement statistique consiste à déterminer les dynamiques majoritairement identifiés sur les points de vue. Ces dernières, seront en effet représentatives des grandes tendances d'évolution du territoire des Causses et Cévennes et constituent en quelque sorte la synthèse du travail de photo comparaison. Les dynamiques se déduisent des enjeux identifiés et des changements observés.

Sur les 13 points de vue, 10 enjeux sont représentés, 4 dans la catégorie des milieux naturels, 4 pour les savoir-faire et 2 sur le patrimoine bâti (graphique 4).



Graphique 4 : Répartition des enjeux des clichés analysés selon les catégories du Bien, L. Sykora, juillet 2024

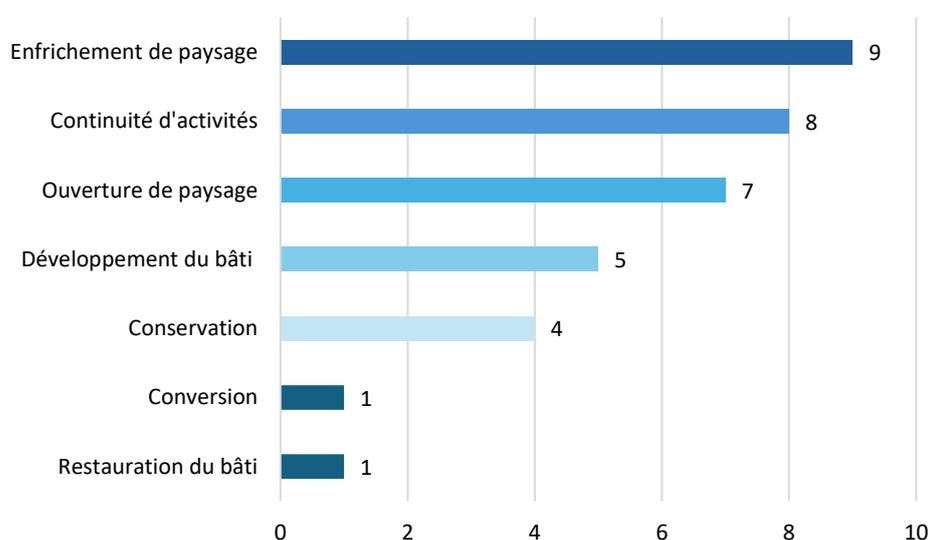
Pour les enjeux qui se réfèrent au milieu naturel, le « maintien des prairies et landes semi-naturelles utilisées comme parcours » est celui le plus présents sur les 13 points de vue (8/13). À l’opposé, l’enjeu concernant les terrasses de culture est l’un des moins représenté sur les 13 point de vue analysés (tableau 1).

Enjeu	Nombre
Maintien des terrasses de culture	1
Maintien de la transhumance	1
Donner à voir et à comprendre la culture agropastorale	1
Maintien des dolines cultivées	2
Maintien des pratiques du brûlage pastoral	2
Maintien des paysages emblématiques et identitaires (structure paysagère)	3
Maintien de la qualité architecturale des villages et hameaux	4
Maintien du patrimoine bâti agropastoral	4
Maintien des pratiques pastorales	5
Maintien des prairies et landes semi-naturelles utilisées comme parcours (milieux ouverts)	8

Tableau 1 : Répartition des enjeux présents dans les 13 points de vue analysés, L. Sykora, juillet 2024

En associant les dynamiques aux enjeux mis en avant par les points de vue analysés, nous avons pu voir que sur les 13 points de vue analysés, 9 d’entre eux illustrent une dynamique d’enfrichement des paysages (graphique 5).

En associant les dynamiques aux enjeux mis en avant par les points de vue analysés, nous avons pu voir que sur les 13 points de vue analysés, 9 d’entre eux illustrent une dynamique d’enfrichement des paysages (graphique n°). Les clichés de l’OPP nous permettent de se rendre compte que les activités agropastorales caractéristiques du territoire (transhumance, migou, cultures des dolines) perdurent dans le temps (8/13). Malgré un enfrichement constaté sur une majeure partie des points de vue, l’ouverture de paysage est aussi une dynamique importante car elle est présente sur 7 des 13 points de vue. Un même point de vue peut donner à voir ces 2 dynamiques sur différents plans. De même qu’il peut être soumis à des dynamiques opposées au cours du temps. Enfin, dans notre échantillon, la restauration du bâti est rarement représentée alors que par ailleurs nous observons plusieurs fois une dynamique de développement urbain(5/13).



Graphique 5 : Dynamiques observables au travers des 13 points de vue analysés, L. Sykora, juillet 2024

Malgré un échantillon de points de vue analysés réduit, ces premières constatations semblent intéressantes et représentatives des dynamiques connues sur le territoire. Les enjeux associés aux séries photographiques peuvent être impactés positivement ou négativement selon la dynamique observée. Par exemple, sur le point de vue n°30 (Mativet) sur le Causse Méjean nous avons identifié un enjeu concernant le maintien des dolines cultivées. Après observation et analyse, nous constatons que ces dolines sont toujours actives et mises en culture sans extension de leur superficie. L'enjeu n'est donc pas impacté négativement au terme de 10 ans. En revanche, sur le point de vue des Cheyrouses, l'enjeu du maintien des prairies et landes à usage de parcours prédomine. Or, nous constatons que la strate arbustive (pins) se développe et ferme le milieu et menace la pérennité de ces paysages ouverts emblématiques. Nous avons cherché à rédiger les dynamiques en se positionnant toujours du point de vue de l'enjeu.

L'analyse détaillée de ces quelques clichés donne un aperçu des phénomènes présents sur le territoire des C&C. En étendant l'analyse à davantage clichés, nous espérons identifier de façon plus affirmée certains signaux évolution. Pour autant l'ensemble des points de vue, n'offrent qu'une vision partielle du territoire inscrit. Leur faible densité interroge la capacité de l'OPP à rendre compte de façon crédible des tendances d'évolution. Au mieux, l'analyse des clichés peut nous permettre de rassembler des faisceaux d'indices renseignant sur les conjonctures actuelles ; mais il semble indispensable de croiser d'autres types d'information pour corroborer ces constats.

B) Un travail d'analyse à élargir et à poursuivre en vue d'une optimisation de l'outil

Comme évoquée précédemment, l'analyse des clichés et le traitement des données sera dans un second temps à étendre sur un plus grand nombre de points de vue. Les discussions en groupe de travail ont mené à un consensus intéressant : Il n'y a aucune obligation à traiter l'ensemble des points de vue. Le choix des séries photographiques à traiter peut être décidé de façon opportuniste selon les enjeux du moment ou simplement quand un cliché présente un intérêt spécifique. Une approche intéressante peut être de procéder à des analyses par groupe thématiques homogènes (pratiques agricoles, développement de l'urbanisation, unité paysagère...). Cependant, pour continuer ce travail d'analyse, il est important de prendre en compte les limites de l'outil. En effet, les recueils d'expérience ainsi que l'expérimentation de cette méthodologie ont révélé certains avantages et inconvénients.

a) Avis et limites de l'outil recensés au travers des échanges entre acteurs et lors de l'exploitation des données de l'OPP

Le travail d'enquête auprès des gestionnaires d'OPP nous a permis de mieux cerner les avis et points de vue vis-à-vis de cet outil ancré au sein du territoire français depuis plus de 30 ans.

En particulier, nous constatons un certain paradoxe, d'une part il semble y avoir consensus sur l'intérêt d'un observatoire photographique « sans aucun doute très riche et pertinent » (propos d'un chargé de mission paysage), il « permet de sensibiliser le public à la notion de paysage » (propos d'un photographe). Cependant, il demande un temps important et un travail d'appropriation conséquent. Ainsi, les personnes interrogées bien que convaincues par l'utilité d'un OPP, rencontrent systématiquement des difficultés dans son exploitation.

Au travers des échanges et par le travail réalisé durant le stage, nous avons établi une synthèse AFOM permettant de mettre en avant les Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces de l'outil (figure 6).



Figure 6 : Synthèse AFOM de l'outil OPP, L. Sykora, juillet 2024

Malgré certaines faiblesses, l'outil OPP nous semble fondamental dans le suivi des paysages car il permet de rendre compte des évolutions de façon universelle, c'est-à-dire tel que perçu par l'œil humain. L'un des avantages de l'outil est qu'il évolue constamment avec le temps comme le font les paysages. Plus il « prend de l'âge » plus il devient intéressant et passionnant. Malheureusement, il demande du temps, de la patience et de l'investissement des acteurs associés à celui-ci.

Même si la difficulté d'exploitation des données d'un OPP constitue un frein à sa valorisation dans la gestion d'un territoire ; les reconductions permettent de collecter de la mémoire mobilisable dans plusieurs décennies.

Ainsi, les séries photographiques prennent de la valeur sur le temps long car les changements, complexes à anticiper, génèrent de l'inattendue et de la surprise. Les essais d'analyse et le travail en groupe sur les photographies montrent que les évolutions d'un paysage rural tel que les causses et Cévennes sont plutôt discrètes. Cette relative stabilité est une information importante sur la conservation des paysages, néanmoins ce sont le plus souvent les changements les plus spectaculaires qui sont valorisés après du public. Les photographes évoquent souvent leur frustration d'observer des changements « hors cadre », cela interroge d'une part la capacité d'un point de vue ponctuel à rendre compte des dynamiques d'un lieu donné et d'autres part les attentes vis à vis de l'OPP. En effet, de nombreux points de vue semblent avoir été sélectionnés parce que des changements étaient pressentis, comme si la légitimité de l'outil ne pouvait se faire que par sa capacité à donner à voir des modifications spectaculaires. Il conviendrait de mieux distinguer les points de vue sélectionnés afin d'illustrer des aménagements pressentis de ceux choisis de façon plus arbitraire.

b) Les préconisations pour la suite du travail d'analyse des clichés de l'OPP

La suite du travail d'analyse peut se poursuivre en s'appuyant sur la méthodologie mise en place. L'observation des changements par couple de photographie peut être menée systématiquement à l'issue d'une nouvelle campagne. Les fiches de synthèse que nous avons élaborées donne une vision sur environ 10 ans d'évolution paysagère. Cette temporalité semble assez significative en termes de changement, c'est pourquoi il pourrait être suffisant s'appuyer uniquement sur des synthèses décennales. Ainsi, les analyses entre les différentes campagnes pourront être faite au fur et à mesure des années de reconduction alors que les fiches ne seront à rédiger qu'au bout de 10 ans représentant 4 campagnes.

Le remplissage des fiches peut selon la volonté devenir automatiser avec la technique de « publipostage » qui consiste à intégrer automatiquement les données d'un tableur dans un document texte dont la mise en page est plus lisible et adaptée. Seule la partie de conclusion rédigée par l'interprète doit être saisie manuellement dans la fiche.

Comme évoqué précédemment, l'analyse par photo-comparaison n'a pas vocation à être étendue à l'ensemble des points de vue. Certains grands paysages emblématiques évoluent sur du temps long (30/40 ans) et leur analyse pourrait légitimement être différée dans le temps. À contrario, des points de vue mettant en avant des dynamiques urbaines changent plus rapidement. Établir un suivi et une analyse plus régulière permet de suivre plus précisément l'évolution d'actualité.

Les clichés dits « intermédiaires » entre la première et dernière campagne deviennent donc des indicateurs de vitesse de changement. Ils permettent de visualiser des avancées de travaux ou des changements. Ils permettent de visualiser des avancées de travaux ou des changements. Ces modalités d'exploitation des clichés de l'OPP seront à définir par l'Entente selon les objectifs de suivi du paysage.

Au cours du stage, nous avons rencontré quelques difficultés concernant l'outil. En effet, nous nous sommes rendu compte que les clichés lorsqu'ils doivent être analysés ne se suffisent pas à eux-mêmes. L'apport de documents externes est primordial et permettent de trouver les clés pour l'exploitation de l'outil.

c) Les pistes de travail et de réflexion pour un outil encore plus performant

La pertinence du travail d'analyse est souvent limitée par l'absence de données contextuelles. Par exemple, pour les points de vue des C&C nous ne disposons pas d'informations précises sur les intentions initiales de la prise de vue, seule la thématique assignée fournit un indice. Le travail d'analyse pourrait bénéficier fortement d'une documentation plus précise de l'intention de la prise de vue. De même l'ajout de photos contextuelles pourrait aider à mieux percevoir l'organisation des lieux et les enjeux associés. un travail autour des thématiques pourrait également être envisagé. En effet, actuellement une seule thématique est associée à un point de vue. Cependant, cette dernière n'est pas toujours celle observable, de même qu'un même point de vue peut illustrer plusieurs thématiques.

La mise en place d'un atelier de travail en groupe pourrait être utile pour préciser l'intention de la prise de vue et réassigner les thématiques pour l'ensemble des points. L'ensemble de ces informations contribuerait à améliorer la qualité du travail d'analyse. Cependant, elles ne compensent pas totalement l'absence d'enquête sur le terrain. Cette dernière peut en effet être un levier essentiel pour compréhension fine des phénomènes localement observés.

De même, Pour aller plus loin dans l'analyse et la lecture de paysage, il pourrait être utile de croiser les observations avec des informations géographiques. Par exemple, pour rendre compte des proportions des changements selon les éléments du paysage, l'appui de photographies aériennes semble être la ressource adéquate. En effet, Les images aériennes pourraient permettre de calculer la superficie d'un élément selon son évolution au cours des années.

Ces différentes possibilités nous orientent vers la définition de différents niveaux d'analyse à mobiliser selon les besoins et l'intérêt du point de vue. Un premier niveau s'appuyant uniquement sur les informations initiales concernant le point de vue (thématiques, unité paysagères, intentions, photos contextuelles...), un second niveau plus précis impliquerait le croisement avec des données cartographiques de référence, puis un troisième niveau qui s'appuierait sur une enquête terrain pour documenter finement les conjonctures à l'origine des évolutions constatées.

Par ailleurs, le travail de photo comparaison peut être affecté par l'hétérogénéité des cadrages. Renforcer le protocole de re-photographie et mettre en place un marquage de la position du trépied pourrait contribuer à améliorer la qualité des cadrages.

A noter également que le contexte météorologique impacte l'état végétatif du milieu naturel d'une campagne à l'autre malgré une temporalité de prise de vue similaire. Ces différences influent sur la lecture de l'image. Il serait utile de documenter plus finement le contexte climatique de chaque année de campagne.

Le travail de photo comparaison est également soumis à une part de subjectivité en particulier dans la qualification des évolutions (terme de référence et note d'intensité). En documentant par des exemple les différents cas de figure et la façon de les qualifier, nous pouvons guide l'interprète vers les choix les plus homogènes.

Le travail d'analyse pourrait également d'un développement informatique pour mettre en place des formulaires de saisies interactifs facile d'utilisation et permettant notamment de pointer ou dessiner les changements. La plate-forme régionale des OPP d'Occitanie pourrait utilement intégrer ce type de module afin de mutualiser l'effort de développement.

Enfin La réalisation de nouveaux ateliers de travail en groupe pourraient être envisageable afin de mieux formaliser les attentes, orientations et politiques de gestion de l'outil . Ces prises de décisions nécessitent en effet des temps de réflexions collectifs.

IV) Retour d'expérience

A) En parallèle, des missions complémentaires au sein de la structure et au cœur du territoire

La première partie du stage s'est réellement concentrée sur la découverte et la familiarisation avec le territoire des Causses et Cévennes. En effet, les lectures et échanges avec divers acteurs m'ont permis d'acquérir des bases solides sur les caractéristiques du Bien. Ces connaissances m'ont permis de mener à bien les diverses tâches qui m'ont été confiées. Finalement, j'ai pu découvrir d'une certaine manière le statut du technicien au sein d'un établissement public gestionnaire d'un territoire. Travailler au sein de l'Entente nécessite une transversalité entre les thématiques (patrimoine, paysage, tourisme, communication, agropastoralisme). Ainsi, mes connaissances ont pu être mises à profit dans des missions parallèles à celles initialement prévues dans mon stage. En effet, chaque technicien de l'Entente peut être amené à contribuer de façon transversale sur différentes thématiques.

Au cours des 5 mois de stage j'ai abordé majoritairement la notion de paysage mais aussi celle de la pédagogie et de la communication.

a) Le volet pédagogique

Au printemps 2024 la pratique de la transhumance a été inscrite sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Cette inscription était portée par plusieurs pays dont la France. Au niveau national, L'Entente était partenaire dans l'élaboration du dossier notamment pour l'apport de connaissance sur la transhumance dans le sud du Massif central. Afin de célébrer cette inscription, des animations ont été mises en place lors des fêtes de transhumance La fête de l'Espérou célèbre la montée des troupeaux sur les estives du Mont Aigoual.

Pour cette occasion, j'ai animé en complément de Morgane, chargée de mission patrimoine, un atelier autour du thème de la transhumance avec des groupes de scolaires de 3 à 12 ans.

L'objectif était dans un premier temps de leur parler de la transhumance et ensuite de les aider dans une activité ludique de coloriage. L'idée était de leur faire dessiner leurs propres troupeaux qu'ils amèneraient en estive. Cette encadrement m'a permis de m'adresser à un public d'âge différents et de travailler mon aisance à l'oral.

Par ailleurs, l'Entente a reçu une demande de mobilisation pour organiser un voyage d'étude Erasmus auprès d'élèves Irlandais en formation agricole pour leur faire découvrir l'activité agricole du territoire. Durant deux semaines, diverses activités ont été programmées par l'Entente (visites de ferme, découverte du territoire, activités à la ferme, visites touristiques). Lors de ce séjour, j'ai pu encadrer une journée ces étudiants accompagné du chargé de mission agropastoralisme de l'Entente et celui du Parc National des Cévennes (PNC). Nous avons pu leur faire découvrir une partie du mont Lozère au cœur d'un lieu emblématique : Le Mas Camargue. L'objectif était de leur faire parcourir un sentier d'interprétation au cœur du Mas et dans les prairies alentours. Cette journée a été riche en termes d'informations, chacun d'entre nous a pu leur apporter des indications en anglais selon nos connaissances et disciplines respectives.

Ces journées m'ont permis d'avoir l'opportunité d'encadrer un public jeune tout en leur apportant de nouvelles connaissances sur le territoire Causses et Cévennes.

b) Le volet communication

Les enjeux de communication occupent une place importante au sein des activités de l'Entente dont l'une des missions principales est de donner à voir et à comprendre les caractéristiques de l'inscription au patrimoine mondial. Notamment auprès des visiteurs, j'ai eu l'opportunité de contribuer à cette mission en prenant en charge toute la partie communication sur les réseaux sociaux. Ce travail m'a permis de développer mon côté artistique et créatif au profit de l'Entente. Durant les 5 mois j'ai assuré le partage d'informations au travers de publications afin de tenir informer le visiteur des actualités et événements au sein des Causses et Cévennes.

Cette communication passe certes par le travail de l'Entente mais aussi par son réseau d'ambassadeurs créé depuis 2012. En effet, ce réseau regroupe divers acteurs du milieu touristique (gestionnaires de gîtes, chambres d'hôtes, organisme de balades, associations, directeurs de sites touristiques...). L'objectif de ce réseau est de promouvoir le Bien et de le faire connaître au grand public. Souvent, les visiteurs rencontrent des difficultés dans la compréhension du Bien et dans son inscription.

Les ambassadeurs (prestataires touristiques) sont donc des relais pour les visiteurs et représentent des centres d'informations pour le territoire Causses et Cévennes. Ainsi, ils adhèrent à ce réseau en échange de communication sur leur établissement et d'apport d'informations sur Causses et Cévennes. Pour ce faire, chaque année sont organisées deux journées rencontres (une au printemps et une à l'automne) dans lesquelles l'ensemble des ambassadeurs adhérents sont conviés.

Dans le cadre de la journée printanière, j'ai pu participer et contribuer à l'organisation et au déroulé de cette rencontre. La journée était organisée en deux temps, la matinée consacrée aux divers projets et actions menées par l'Entente sur le territoire et l'après-midi, à la découverte d'une thématique précise.

Pour cette journée, le thème abordé était celui du changement climatique avec la découverte du « climatographe » du Mont Aigoual récemment inauguré.

Ce type de rencontre permet aux divers ambassadeurs de prendre connaissance des actions sur le territoire mais aussi d'en apprendre davantage sur les milieux qui les entourent. Cette journée m'a permis d'échanger avec de nombreux acteurs mais aussi de leur présenter mon travail. Le paysage est un sujet fédérateur qui suscite immédiatement des débats et permet d'aborder à la fois les questions agricoles, patrimoniales ou encore d'aménagement du territoire.

D'autres rencontres sont organisées par l'Entente telle que celle avec les communicants des autres sites UNESCO de France. Chaque année une rencontre entre les chargés de communications des sites. Elle se réalise au cœur d'un site dans le but d'échanger sur les actualités de chaque Bien, de prodiguer des conseils ainsi que de faire découvrir les différents sites inscrits.

Cette année l'Entente était également organisatrice des rencontres annuelles des communicants des biens UNESCO de France. Cette rencontre rassemble les chargés de communications au cœur d'un site inscrit dans le but d'échanger sur les actualités de chaque Bien en matière de communication, C'est aussi l'opportunité de faire découvrir un site particulier. Cette année, la rencontre a eu lieu au cœur des Causse et Cévennes, ce qui m'a permis d'assister à cet événement. Durant cette rencontre, j'ai suivi le groupe des communicants présents au travers d'activités. J'ai été missionnée pour photographier et mettre en image cette rencontre par la suite sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, j'ai pu échanger avec les divers acteurs pour en apprendre davantage sur les sites UNESCO et leurs modes de fonctionnement selon le territoire. Cette journée fût très enrichissante d'un point de vue relationnel.

B) Les points forts et limites du stage

Ce stage au sein de l'Entente Causse et Cévennes m'a permis de découvrir plus en profondeur le monde de la fonction publique au travers de cette collectivité interdépartementale. Différent d'une commune ou d'une communauté de communes, j'ai découvert une petite structure ayant pour gestion un Bien UNESCO aidée de ses partenaires. Ce travail en collaboration avec divers acteurs apprend à communiquer et à travailler en équipe pour un seul et même but, la préservation du Bien. Au sein de l'Entente, l'entraide et le travail en équipe prédomine. Ainsi, durant ces 5 mois, j'ai été pleinement intégrée à l'équipe comme le serait une personne titulaire.

Cette inclusion a directement établis une situation de confiance et un cadre de travail sain. Dans cette dynamique, j'ai pu travailler avec mes collègues sur diverses thématiques autres que celle de l'OPP. De part cette confiance, j'ai pu prendre des initiatives au sein de la structure et proposer des actions pour donner à comprendre le Bien.

La gestion des réseaux sociaux n'a pas été une demande formalisée par l'Entente mais mon attrait pour la communication s'en est saisi. La plupart du travail réalisé durant le stage s'est fait en autonomie.

Cependant, l'appui et les échanges avec mon tuteur ont été primordiaux et ont fini par devenir des habitudes de travail. En effet, le travail collectif est devenu une force dans ce projet associé à l'OPP.

Au cours du stage, j'aurais souhaité pouvoir avoir davantage de terrain pour découvrir les différents points de vue de l'outil. Néanmoins, la participation à une journée de reconduction m'a permis de parcourir une partie du territoire. Cette journée nous a illustré la complexité de mise en œuvre d'une campagne photographique de reconduction. Un des regrets au travers des missions est de ne pas avoir pu réaliser certains entretiens avec des acteurs. Pour certains, je n'ai eu aucune réponse malgré de nombreuses relances et pour d'autres les contraintes de temps ont été un frein. De plus, la plupart des entretiens ont été en visio. L'idéal sans les contraintes géographiques auraient été d'en réaliser le maximum en présentiel.

Malgré ces contraintes et regrets, le stage m'a permis de consolider de nombreuses compétences. En effet, la réalisation de plusieurs cartes a favorisé l'utilisation du logiciel QGIS. J'ai pu découvrir de nouvelles techniques et manipulations aux côtés de mon tuteur. La plupart des traitements de données s'est réalisée au travers du logiciel Excel. L'utilisation de ce logiciel a conforté les compétences acquises au cours de mes études.

La réalisation de diverses réunions lors de journées organisées par l'Entente m'a permis de réaliser une multitude de contenus visuels (présentation, publications web, schémas, affiches). Ces travaux de communication ont favorisé l'échange et la transmission des informations auprès de différents publics.

Enfin, la création de la méthodologie mêlant des recherches bibliographiques, des échanges entre acteurs et des prises d'initiatives personnelles a été très enrichissant. Il a fallu synthétiser des informations, les traiter et s'en servir pour arriver au résultat final.

Cette expérience est riche tant sur le plan professionnel que personnel. L'acquisition de compétences et d'expériences semble être le maître mot de ce stage. Par ailleurs, sur le plan personnel, la découverte d'un nouveau territoire aux caractéristiques différentes de celles qui me sont familières m'a permis d'évoluer et d'appréhender d'une autre façon l'entrée dans le monde du travail.

Conclusion

Les travaux réalisés au cours de ce stage avaient pour objectif l'élaboration d'une méthode d'analyse comparative des clichés de l'observatoire photographique des Causses et des Cévennes, mais s'inscrivaient dans une démarche plus large d'évaluation de cet outil de suivi du paysage après 10 années de mise en œuvre. L'enjeu était donc de déterminer quand quelle mesure et selon quelles modalités l'OPP Causses et Cévennes pouvait-il rendre compte de façon objective des évolutions paysage, alimenter le diagnostic de territoire et contribuer à orienter le gestion du site ?

Les recherches bibliographiques et le travail d'enquête auprès de différents types d'acteur mettent en avant le paradoxe des OPP. Largement promus et déployés en France, leur intérêt semble faire consensus mais leur gestion quotidienne se heurte systématiquement à des difficultés méthodologiques, humaines et financières. Plus spécifiquement les travaux portant sur l'analyse diachronique des clichés sont rares et les tentatives de valorisation des données collectées difficiles et hétérogènes.

La méthodologie que nous avons élaborée et expérimentée visait à la fois la production de données qualitatives et, de façon innovante, quantitatives. En effet, les séries photographiques sont les plus utilisées pour illustrer et témoigner de certains types de changements mais il est difficile d'en tirer des tendances d'évolutions. Il nous semble à travers ces premiers exemples d'analyse avoir levé les incertitudes sur la capacité d'un OPP à produire des données quantitatives. Les retours positifs et l'estimation des possibilités d'analyse statistique conforte l'Entente dans cette orientation. Pour autant ces données quantitatives sont dépendantes de l'échantillon analysé et pose la question de la représentativité du corpus photographique. À travers l'analyse se posait donc la question de la « valeur » des séries photographiques et des politiques de gestion de l'OPP à mettre en place notamment concernant l'ajout ou la suppression de points, la mobilisation des photos en réserve ou encore l'adaptation du pas de temps. La question de l'analyse de l'OPP Causses et Cévennes a mis en évidence l'absence d'une définition claire des objectifs et attentes vis à vis de l'outil, ainsi qu'un cadre de mis en œuvre plutôt rigide (reconduction totale des points de vue tous les 3 ans) qui semble peu propice à l'amélioration de l'outil et à son adaptabilité aux enjeux d'actualité.

Ces travaux mettent également en évidence l'importance de disposer d'un socle de connaissance préalable à l'analyse. Notre méthodologie a nécessité l'élaboration de documents d'appui spécifiques au territoire (thésaurus des éléments de paysages spécifique au territoire, liste des enjeux territoriaux et des dynamiques connues). Le manque d'information détaillée sur l'intention initiales de la prise de vue ou le manque d'information contextuelles étaient en effet des freins. Par ailleurs l'irrégularité » des cadrages est également problématique a pour le travail de photo comparaison. L'ensemble de ces exigences préalables questionne la capacité des structures porteuses à pouvoir valoriser des OPP de qualité hétérogène.

La mobilisation du COPIL dans le cadre des travaux appuie l'importance de la mise en réseau des acteurs et l'intérêt du collectif dans la définition d'orientations de gestion pour l'OPP Causses et Cévennes.

De nombreuses structures porteuses d'OPP partagent les mêmes difficultés, la mutualisation des efforts semble être la clé de voûte à l'impasse des OPP français.

Finalement, ce stage aura permis de prendre le temps d'aborder diverses questions associées à l'OPP. Il aura aussi favorisé la mobilisation des acteurs pour faire évoluer l'outil et l'améliorer pour les prochaines campagnes. L'outil peut paraître complexe lorsque nous y consacrons peu d'importance et de temps. Seulement, en portant des réflexions et en cherchant comment le rendre plus approprié et simple, il est possible de s'en saisir et de le rendre opérationnel.

Bibliographie

Revues

MÉTAILIÉ J.P. 1986. « Photographie et histoire du paysage : un exemple dans les Pyrénées luchonnaises », In : *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 57, fascicule 2, pp. 179-208.

Atlas

Le Rougier de Camarès : un territoire irrigué. Atlas des paysages des Causse. Parc naturel régional des Grands Causse. 7 p.

Les Avant-Causse : fertilité et abondance. Atlas des Paysages des Causse. Parc naturel régional des Grands Causse, 7 p.

Les Causse : des plateaux arides. Atlas des paysages des Causse. Parc naturel régional des Grands Causse, 7 p.

Les Grands ensembles de paysages du Parc : Autour de Mende. Atlas des paysages du Parc national des Cévennes, 2 p.

Les Grands ensembles de paysages du Parc : Entre Cévennes et Vivarais. Atlas des paysages du Parc national des Cévennes, 3 p.

Les Grands ensembles de paysages du Parc : Entre Mont Lozère et Margeride. Atlas des paysages du Parc national des Cévennes, 4 p.

Les Grands ensembles de paysages du Parc : Le Bougès. Atlas des paysages du Parc national des Cévennes, 6 p.

Les Grands ensembles de paysages du Parc : Le Mont Aigoual et le plateau du Lingas. Atlas des paysages du Parc national des Cévennes, 9 p.

Les Grands ensembles de paysages du Parc : Le Mont Lozère. Atlas des paysages du Parc national des Cévennes, 8 p.

Les Grands ensembles de paysages du Parc : Les Avant-Causse et les vallées intérieures en transition entre les massifs. Atlas des paysages du Parc national des Cévennes, 4 p.

Les Grands ensembles de paysages du Parc : Les Causse et les Gorges. Atlas des paysages du Parc national des Cévennes, 11 p.

Les Grands ensembles de paysages du Parc : Les Cévennes des serres et des valats. Atlas des paysages du Parc national des Cévennes, 11 p.

Les Monts : des vallées boisées aux crêtes ventées. Atlas des paysages des Causse. Parc naturel régional des Grands Causse, 7 p.

Thèses et mémoires

COUTANCEAU, A., « Étude de la complémentarité entre les dynamiques paysagères observées dans les séries photographiques de l'OPNP et les documents de la connaissance et de la planification », mémoire de fin d'étude en ingénierie des territoires, Angers, Agrocampus Ouest, 2011, 114 p.

FROTIER de LA MESSELIÈRE C. 2023. *Pistes d'évolutions de l'Observatoire Photographique des Paysages permettant d'illustrer et d'accompagner au mieux les dynamiques paysagères d'un territoire. Exemple du Parc Naturel Régional d'Armorique*, mémoire de fin d'études d'ingénieur de l'Institut Agro Rennes-Angers, 98 p.

JEANNEROT E. 2023. *Au-delà de la représentation, nouveau regard sur l'Observatoire Photographique du Paysage : 30 ans d'archives photographiques au service des mutations paysagères des Parcs Naturels Régionaux*. Travail personnel d'étude et de recherche (TPER), École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, 88 p.

SOLLER I. 2015. *Quelle analyse des dynamiques paysagères présentes dans le fonds photographique d'un Observatoire Photographique du Paysage ? Le cas de la Picardie Maritime*, mémoire de fin d'études d'ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage, 86 p.

Articles scientifiques, de recherches

BERTHO R, POUSSIN F. 2016. « L'Observatoire photographique du paysage du PNR des Vosges du Nord : de l'œuvre à l'action », *Projets de paysage* [En ligne], mis en ligne le 31 décembre 2016, 22 p. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/7267> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.7267>

GUITTET C. LE DÛ-BLAYO L. 2013. « Les photographies du paysage : quelles analyses des dynamiques paysagères ? », *Projets de paysage* [En ligne], mis en ligne le 20 Décembre 2013, 18 p. URL: <http://journals.openedition.org/paysage/12477> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/paysage.12477>

MOCQUET F. 2016. « L'Observatoire photographique national du paysage : transformations d'un modèle et hypothèses renouvelées de paysage », *Projets de paysage* [En ligne], mis en ligne le 31 décembre 2016, 43 p. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/7099> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.7099>

Études

FRANCHI A. LACAILLE V. SANAA N. MOUTET P. 2015. « Étude sur les Observatoires photographiques du Paysage dans les Parcs naturels régionaux », Fédération des Parcs naturels régionaux de France, 96 p.

La vie idéale de l'Observatoire Photographique du Paysage. 2016. *Travaux et réflexions sur les pratiques et perspectives des Observatoires Photographiques du Paysage dans les Parcs naturels régionaux*, Fédération des Parcs naturels régionaux, 90 p.

Les Observatoires Photographiques du Paysage dans le Réseau des Grands Sites de France. 2016. Réseau des Grands Sites de France, 120 p.

VALETTE P. 2020. Observatoire photographique des paysages de la Garonne, Éléments de méthodes pour Rephotographier, analyser, valoriser, 118 p.

Rapports

CHAUVIN M, CHEVALLIER P. 2015. *Observatoires photographiques du paysage « locaux », Recensement et typologie*, bureau des paysages, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, Sous-direction de la qualité du cadre de vie, 27 p.

Rapport d'activité de l'année 2023. 2024. Entente interdépartementale des Causse et des Cévennes. 26 p.

LOBET J, NEDERLANDT N, ROSILLON F, « Mise en place d'un observatoire du paysage dans le bassin transfrontalier Semois-Semoy », rapport final du contrat de rivière Semois-Semois, 2006, 67 p.

Rapport de stage

GASTEL E. 2023. *Lancement d'un observatoire photographique des paysages dans le Parc naturel régional du massif des Bauges*. Master 2 Géographie et Aménagement de la Montagne, Université Savoie Mont Blanc, 82 p.

MONTENON A. 2014. *Valorisation de l'Observatoire Photographique des Paysages du Parc naturel régional du Pilat*. Master 2 Géographie et Aménagement, spécialité Géographie de l'Environnement et du Paysage, Université de Toulouse Le Mirail, 62 p.

Documents techniques

COLIN M. PAUTONNIER L. JAQUEY-ACHIR L. BONVARLET M. *Les Causses et les Cévennes, Paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen, Candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO*. 2011. sous la direction de BORJON M, en collaboration avec l'Association de valorisation de l'espace Causses et Cévennes (AVECC) et Gilles VILQUIN. Mémoire en réponse aux observations du Comité du Patrimoine mondial, 183 p.

Itinéraires photographiques, Méthode de l'Observatoire photographique du paysage. 2008. DREAL, 73 p.

Les expositions du Parc. 2019, Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, 34 p.

« Les Observatoires photographiques du paysage dans les Parcs Naturels Régionaux, un outil pour révéler l'évolution des milieux soumis aux pressions anthropiques et climatiques ». 2022. DREAL, 12 p.

Plan de gestion Causses et Cévennes 2015-2021. 2015. Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes, 64 p.

Plan de paysage du Larzac, Du diagnostic à l'action. 2010. Parc naturel régional des Grands Causses, DREAL, 36 p.

RAYMOND R, LUGINBÜHL Y, SEGUIN J-F, CEDELLE H et GRARE H. 2015. *Les Atlas de paysages, Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages*, DREAL, 112 p.

SANAA N. BADRIGNANS A. 2018. *Journée des paysages, trois thèmes : plans de paysage, observatoires photographiques du paysage, affichage publicitaire, actes*, Fédération des Parcs naturels régionaux de France, URL : https://www.parc-naturelsregionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/actes_journee_des_paysages_du_16_novembre.pdf

Articles en ligne

GUITTET C, INVERNIZZI N. 2020. « Retour d'expériences sur les méthodes des observatoires photographiques du paysage en Bretagne », *Observatoire de l'environnement de Bretagne*, mise à jour 23/01/2021, <https://bretagne-environnement.fr/article/retour-experiences-methodes-opp-bretagne>

MARTY P. LEPART J. ROUSSET O. 2000. « Les conceptions normatives du paysage. Le cas des Grands Causses », *Nature Sciences et Société*, vol 8, n°4, p. 16-25

Communications orales (colloques, séminaires...)

LYSZCZARZ D. 2020. « OPP et territoire agropastoraux, exemples sur les Causse et les Cévennes ». Journée Régionale. Entente Interdépartementale des Causse et des Cévennes, 39 diapositives.

MANDON-DALGER I. 2022. « La place des OPP dans les chartes de Parc et accompagnement dans l'évolution des milieux naturels », DREAL Occitanie, 15 diapositives.

« Observatoire photographique des paysages, 2020, Cerny », Parc naturel régional du Gâtinais français, 18 diapositives.

VALETTE P. CORNUAU P. 2019. « Observatoire des paysages de la Garonne (OPG): présentation et esquisses méthodologiques pour analyser le changement. La garonnette à Toulouse (début XXe siècle, 1999, 2010) », CVRH. Journée thématique OPP. Les grands itinéraires patrimoniaux, les paysages des parcours en mode doux ? 47 diapositives.

Sitographie

Cerema, climat et territoires de demain :
<https://outil2amenagement.cerema.fr/actualites/guide-methode-observatoire-photographique-du-paysage-opp>

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Aveyron :
<https://caueactu.fr/les-lectures-de-paysages/>

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Hérault (CAUE):
<https://www.caue34.fr/observatoire-photographique/>

Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes : <https://causses-et-cevennes.fr/observatoire-photographique-du-paysage-opp>

Géoconfluence : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/parcs-nationaux-et-parcs-naturels-regionaux-pnr>

Géoportail : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

Gorges du Tarn : <https://lesgorgesdutarn.fr/geologie>

La Plateforme des Observatoires Photographiques du Paysage de Bretagne :
<https://popp-breizh.fr/show/actualite>

MAB France : <https://www.mab-france.org/fr/reserve-de-biosphere/cevennes/>

Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoire, les observatoires photographiques du paysage : <https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/les-observatoires-photographiques-du-paysage-21>

Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoire, Objectif paysages : <https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/carte-interactive-1>

Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoire, Politique du paysage en France : <https://www.ecologie.gouv.fr/politique-des-paysages#e1>

Natural Solutions : <https://www.natural-solutions.eu/geopaysage>

Observatoire de l'environnement en Bretagne : <https://bretagne-environnement.fr/article/observer-les-dynamiques-paysageres-avec-la-popp-breizh>

Observatoire photographique du paysage des Causses et des Cévennes :
<https://observatoire.causses-et-cevennes.fr/opp/>

Observatoire photographique du paysage des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur : <https://paysages.pnrsud.fr/sites>

Observatoire photographique du paysage du CAUE de l'Hérault :
<https://www.caue34.fr/opp/>
<https://www.parc-monts-ardeche.fr/les-actions-du-parc/amenagement-du-territoire/paysage/observatoire-des-paysages/>

Observatoire photographique du paysage du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin : <https://opp-paysage.pnr-millevaches.fr/>

Observatoire photographique du paysage du Parc naturel régional du marais poitevin : <https://pnr.parc-marais-poitevin.fr/action/observatoire-photographique-du-paysage-du-marais-poitevin>

Observatoire photographique du paysage du Parc naturel régional du Pilat : <https://paysages.parc-naturel-pilat.fr/>

Parc national des Cévennes : <https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/parcourir-le-parc/les-cinq-massifs>

Parc naturel régional d'Armorique : <https://www.pnr-armorique.fr/le-parc-en-action/les-missions-du-parc/amenagement-du-territoire/observatoire-photographique-du-paysage/>

Parc naturel régional Haute Vallée de Chevreuse : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/etudes-outils-de-connaissance/observatoires-des-paysages/observatoire-des-paysages>

Parc naturel régional de la Narbonnaise Méditerranée : <https://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/actions-parc/environnement/paysage/observatoire-photographique-paysage>

Parc naturel régionale des Grands Causses : <https://www.parc-grands-causses.fr/des-decouvertes/mosaique-de-paysages>

Parc naturel régional des Landes de Gascogne : <https://www.parc-landes-de-gascogne.fr/Parc-Naturel-Regional-de-Gascogne/COMPRENDRE/Ressources/Archives/Observatoire-Photographique-du-Paysage-Expo-et-conference-a-Arue>

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche : <https://www.parc-monts-ardeche.fr/les-actions-du-parc/amenagement-du-territoire/paysage/observatoire-des-paysages/>

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan : <https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/observatoire-photographique-des-paysages/>

Parc naturel régional du Marais poitevin : <https://pnr.parc-marais-poitevin.fr/action/observatoire-photographique-du-paysage-du-marais-poitevin>

Parc naturel régional du Morvan :
<https://www.parcumorvan.org/action/observatoire-photographique-du-paysage-et-du-patrimoine/>

Parc naturel régional du Pilat : <https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/architecture-urbanisme-paysage/observatoire-du-paysage/>

Parc naturel régional du Vexin français :
<http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/amenagement/paysage/observatoire-des-paysages/>

Saumane en Cévennes : <https://saumane-en-cevennes.fr/le-parc-national-des-cevennes-reserve-de-biosphere/>

UNESCO : <https://whc.unesco.org/fr/list/>

Tables

Table des tableaux

Tableau 1 : Répartition des enjeux présents dans les 13 points de vue analysés..... 35
L. Sykora, juillet 2024

Table des photographies

1 : Vue sur une partie des Gorges de la Jonte depuis la route qui rejoint le village « Les Vignes » page de garde
L. Sykora, mai 2024.

2 : Couple de photographies pour l'analyse..... 29
L. Sykora, juin 2024.

Table des figures

1 : Gouvernance du Bien Causses et Cévennes 8
L. Sykora, avril 2024.

2 : Questionnements autour de l'outil OPP 21
L. Sykora, avril 2024.

3 : Interlocuteurs et structures rencontrés lors des entretiens autour de l'outil OPP 22
L. Sykora, mai 2024.

4 : Enjeux du territoire Causses et Cévennes autour de la conservation du Bien 25
L. Sykora, mai 2024.

5 : Étapes composants l'analyse des clichés de l'OPP C&C 28
L. Sykora, juin 2024.

6 : Synthèse AFOM de l'outil OPP..... 37
L. Sykora, juillet 2024.

Table des graphiques

Graphique 1 : Répartition des points de vue en fonction des unités paysagères.....	16
L. Sykora, avril 2024	
Graphique 2 : Répartition des points de vue en fonction des thématiques de l'OPP C&C.....	17
L. Sykora, avril 2024	
Graphique 3 : Éléments associés à l'activité agricole au cœur des 87 points de vue de l'OPP C&C	18
L. Sykora, avril 2024	
Graphique 4 : Répartition des enjeux des clichés analysés selon les catégories du Bien.....	34
L. Sykora, juillet 2024	
Graphique 5 : Dynamiques observables au travers des 13 points de vue analysés...	35
L. Sykora, juillet 2024	

Table des cartes

1 : Le territoire des Causses et Cévennes inscrit au patrimoine mondial	3
L. Sykora, avril 2024.	
2 : Une mosaïque d'unités paysagères au cœur du territoire Causses et Cévennes ...	6
L. Sykora, avril 2024.	
3 : Localisation des points de vue constituant l'OPP des C&C	13
L. Sykora, mai 2024.	
4 : Itinéraires des deux journées de terrain pour localiser les points de vue réserves de l'OPP C&C	32
L. Sykora, mai 2024.	

Table des entretiens

Structure	Qualité	Type de rdv	Date du rdv	Durée de l'entretien
Département du Gard	Photographe	Présentiel	09/04/24	1h30
Agence Natural Solutions	Directeur, chargée commerciale, Développeur	Visio	11/04/24	1h
Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne	Chargé de mission paysages et urbanisme	Visio	12/04/24	1h20
Conseil départemental du Puy de Dôme	Cheffe de service ingénierie territoriale			
Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement 12	Photographe	Visio	15/04/24	1h
Parc naturel régional (PNR) du Haut Languedoc	Chargée de mission Urbanisme, paysage, architecture	Visio	17/04/24	1h15
Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement 30	Paysagiste	Visio	17/04/24	1h30
Observatoire de l'environnement en Bretagne	Cheffe de projet paysage	Visio	18/04/24	1h
CC Vallée de l'Hérault, Grand Site de St-Guilhem-Le-Désert	Chargée de mission paysage Grand Site de France - Espaces naturels	Visio	18/04/24	1h
Département de l'Hérault	Photographe	Visio	19/04/24	1h30
Parc naturel régional (PNR) des Grands Causses	Architecte paysagiste	Visio	22/04/24	1h
Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement 48	Photographe	Présentiel	25/04/24	2h
Université de Tours	Maitresse de conférences en Arts	Téléphonique	30/04/24	45 min
Grand site du Cirques de Navacelles	Chargé de mission paysages et patrimoine	Présentiel	02/05/24	1h30
Université de Toulouse Jean Jaurès	Maître de conférences HDR	Visio	03/05/24	1h
Parc naturel régional (PNR) du Pilat	Stagiaire PNR du Pilat, mission valorisation de l'OPP	Visio	22/05/24	1h30
Parc naturel régional Landes et Gascogne	Chargé de mission paysage du PNR des Landes et Gascogne			
Parc naturel régional (PNR) Golfe du Morbihan	Stagiaire PNR du Golfe du Morbihan, mission valorisation de l'OPP	Visio	27/05/24	1h45

Tables des sigles

AFOM : Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces
AVECC : Association de Valorisation de l'Espace Causses et Cévennes
C&C : Causses et Cévennes
CAUE : Conseil d'Architecture, D'urbanisme et de l'Environnement
COFIL : Comité de Pilotage
CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
CS : Conseil Scientifique
DDT : Direction Départementale des Territoires
DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EICC : Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes
GSF : Grand Site de France
OPNP : Observatoire Photographique national du Paysage
OPP : Observatoire Photographique du Paysage
PN : Parc national
PNC : Parc National des Cévennes
PNR : Parc naturel Régional
PNRGC : Parc naturel Régional des Grands Causses
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UP : Unité Paysagère

Annexes

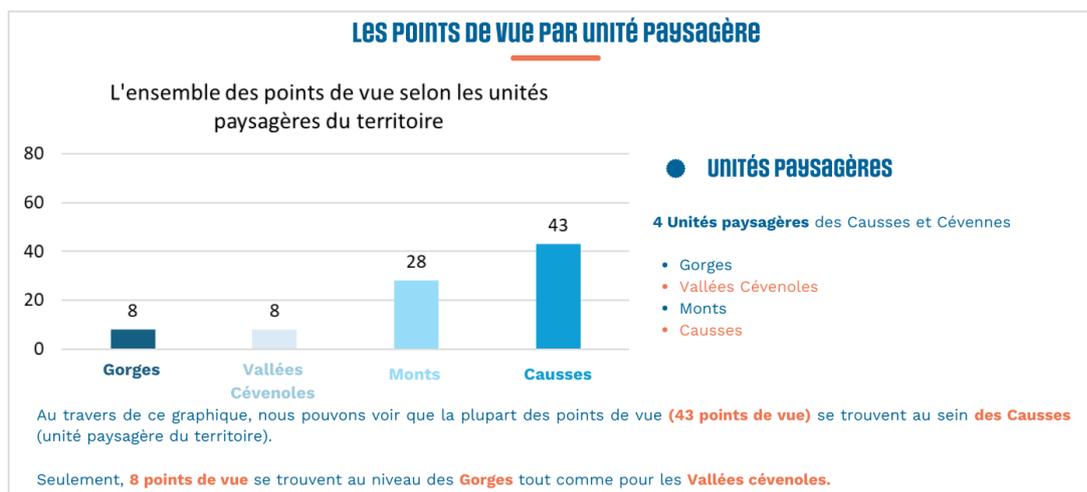
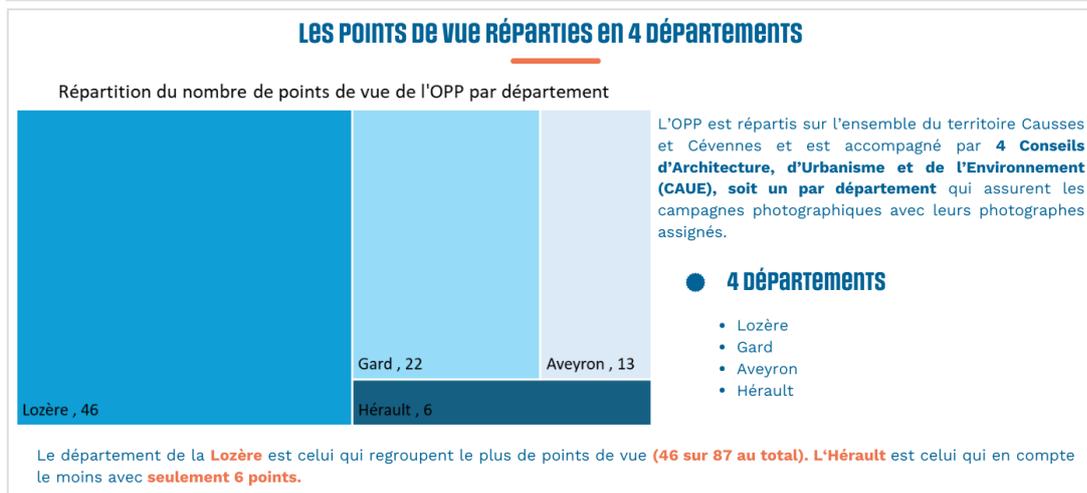
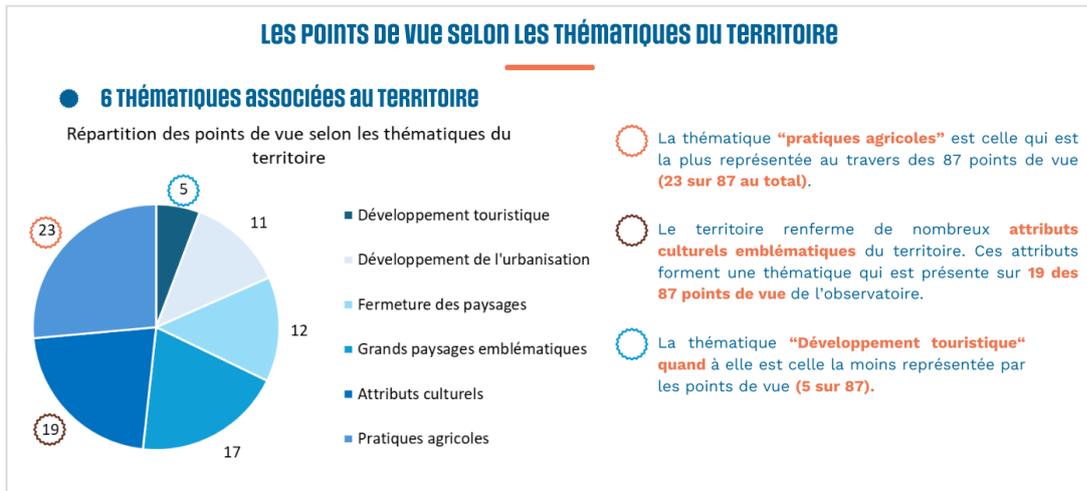
Annexe 1 : Rétroplanning du stage, L. Sykora, mars 2024	59
Annexe 2 : Extrait des données du tableur général de l'OPP C&C, Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, 2024.....	60
Annexe 3 : Extrait du thésaurus associé au territoire des Causses et Cévennes, L. Sykora, avril 2024	60
Annexe 4 : État des lieux de l'OPP C&C, L. Sykora, avril 2024	61
Annexe 5 : Liste des contacts établie pour la réalisation des entretiens, L. Sykora, avril 2024.....	66
Annexe 6 : Grille d'entretien associé à l'outil OPP, L. Sykora, avril 2024	67
Annexe 7 : Synthèse des entretiens réalisés autour des questions relatives aux OPP, L. Sykora, mai 2024.....	69
Annexe 8 : Extrait du tableur des enjeux et dynamiques du territoire des Causses et Cévennes, L. Sykora, juin 2024	72
Annexe 9 : Schéma des enjeux et dynamiques associées du territoire des Causses et Cévennes, L. Sykora, juillet 2024	73
Annexe 10 : Fiche de synthèse des points de vue de l'OPP C&C analysés, L. Sykora, juillet 2024.....	75

Annexe 2 : Extrait des données du tableur général de l'OPP C&C, Entente Interdépartementale des Causse et Cévennes, 2024

NUM	OLD_NUM	AUTHORITY	NOM	DPT	UP	SECTEUR
1	4	CAUE34	La Garde Guérin	48	Monts	Mont Lozère
2	2	CAUE34	Cubiérettes	48	Monts	Mont Lozère
3	5.3	CAUE48	L'Archette	48	Causse	Causse Sauveterre
4	79.3	CAUE48	La Fage	48	Monts	Mont Lozère
5	9	CAUE34	Sommet de Finiels	48	Monts	Mont Lozère
6	7.3	CAUE48	Les Cheyrousses	48	Causse	Causse Sauveterre
7	11	CAUE34	Finiels	48	Monts	Mont Lozère
8	8	CAUE34	Les Bondons	48	Monts	Mont Lozère
9	6.2	CAUE48	Sauveterre	48	Causse	Causse Sauveterre
10	82	CAUE34	Les Colobrières	48	Monts	Mont Lozère
11	10	CAUE34	La Brousse	48	Monts	Mont Lozère
12	15	CAUE34	L'Hôpital	48	Monts	Mont Lozère
13	14	CAUE34	Les Estrivials	48	Monts	Mont Lozère
14	16_R	CAUE34	Mas Camargues 2	48	Monts	Mont Lozère
15	16	CAUE34	Mas Camargues	48	Monts	Mont Lozère
16	13.1	CAUE48	Ispagnac	48	Gorges	Gorges du Tam
17	17_R	CAUE34	Bellecoste 2	48	Monts	Mont Lozère
18	17	CAUE34	Bellecoste	48	Monts	Mont Lozère
19	12.3	CAUE48	Les Boisssets	48	Causse	Causse Sauveterre
20	21	CAUE34	Villeneuve	48	Monts	Mont Lozère
21	88	CAUE34	Les Bouzèdes	48	Monts	Mont Lozère

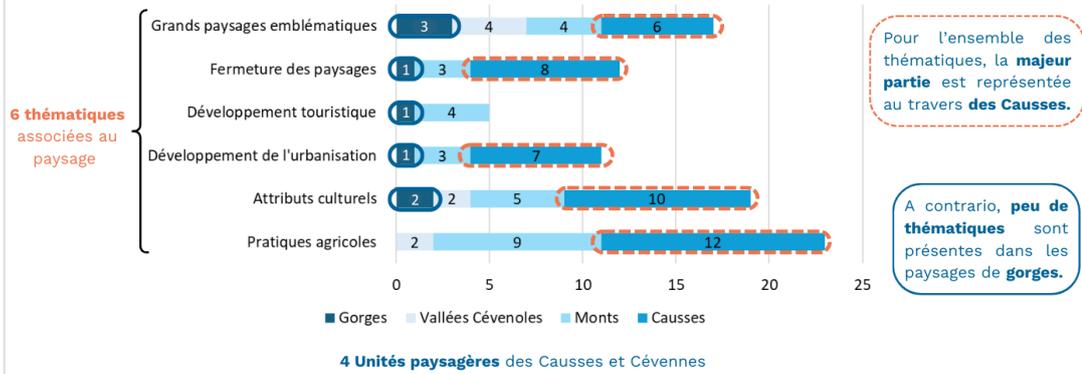
Annexe 3 : Extrait du thésaurus associé au territoire des Causse et Cévennes, L. Sykora, avril 2024

AGRICULTURE	Culture	Cultures sur terrasse Vignoble Fruitière Prairies de cultures (céréales, fourragères) Maraichère Sériculture Verger
	Elevage (pâturage)	Prairies naturelles Pâturage, pelouse d'altitude (surfaces pasto) Landes (à buis, genêts, fougère...)
	Bâti	Hangar Cabane pastorale Clôture
INFRASTRUCTURES ET RESEAU	Réseau	Pylône Antenne Transformateur électrique Réseau filaire Eclairage public
	Déchets	Conteneurs Décharge sauvage
	Routière	Route Parking Autoroute Piste cyclable Chemin
	Transport	Aérodrome Train
	Ouvrage hydraulique	Barrage Canaux Enrochement Retenue collinéaire Aqueducs



LES POINTS DE VUE PAR TYPOLOGIE DE PAYSAGE

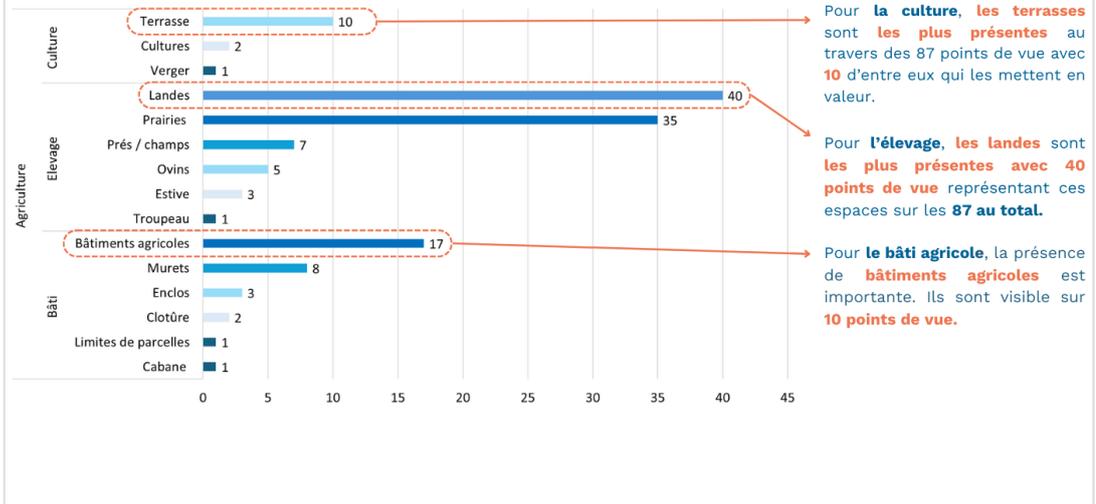
Les thématiques du territoire associées aux unités paysagères des Causses et Cévennes



L'AGRICULTURE, UN DOMAINE OMNIPRÉSENT SUR LE TERRITOIRE DES CAUSSES ET CÉVENNES

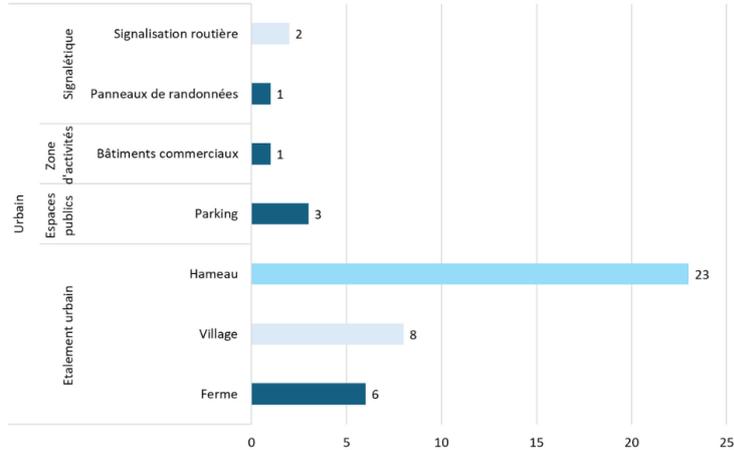
Le domaine agricole est découpé en plusieurs sous thèmes : **culture / élevage / bâti**

Éléments relevant du domaine agricole présents au coeur des paysages des Causses et Cévennes



L'ENVIRONNEMENT URBAIN, UN DOMAINE PEU VISIBLE SUR UN TERRITOIRE TRÈS RURAL

Éléments relevant du domaine urbain présents au cœur des paysages des Causses et Cévennes



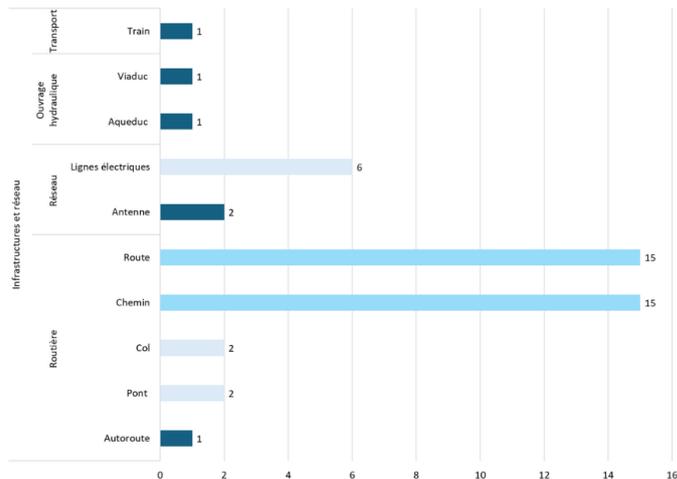
Au cœur du territoire, il est possible de distinguer de nombreux **panneaux de signalisation**, seulement les points de vue de l'OPP n'en font apparaître que **3**.

Pour les espaces publics, seuls **les parkings** font partis de ces éléments, ce type d'infrastructure est présente sur **3 de nos points de vue**.

Pour la question de l'étalement urbain, les éléments remarquables sont **les fermes** (présentes sur **6 points de vue**), **les villages** (**8 points de vue**) et **les hameaux avec 23 points de vue associés**.

LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES QUI NOUS PERMETTENT DE PARCOURIR LE TERRITOIRE

Infrastructures et réseaux présents au cœur des paysages des Causses et Cévennes



Certains points de vue illustrent diverses **lignes électriques (6 sur 87)**.

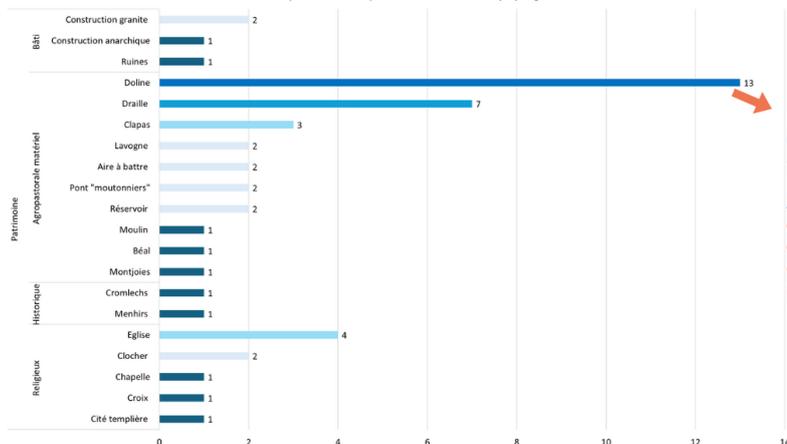
La **mobilité** regroupe différentes **infrastructures routières** présentes sur le territoire Causses et Cévennes :

- **les autoroutes (une portion visible sur un cliché de l'observatoire)**
- **les ponts (2 visibles au travers des clichés)**
- **les cols (2 sur 87 points de vue en illustrent)**
- **les chemins** fortement représentés avec **15 points de vue** qui les mettent en avant
- **les routes** (présentes sur **15 des 87 points de vue**)

UN PATRIMOINE RICHE POUR CE VASTE TERRITOIRE

Le **patrimoine** du territoire C&C est découpé en plusieurs sous thèmes : **le bâti / Le patrimoine agropastorale matériel / l'historique / le religieux**

Éléments relevant du domaine patrimoniale présents au coeur du paysage des Causses et Cévennes



Le **patrimoine agropastorale matériel** est l'un des sous thèmes qui renferme le plus d'éléments patrimoniaux.

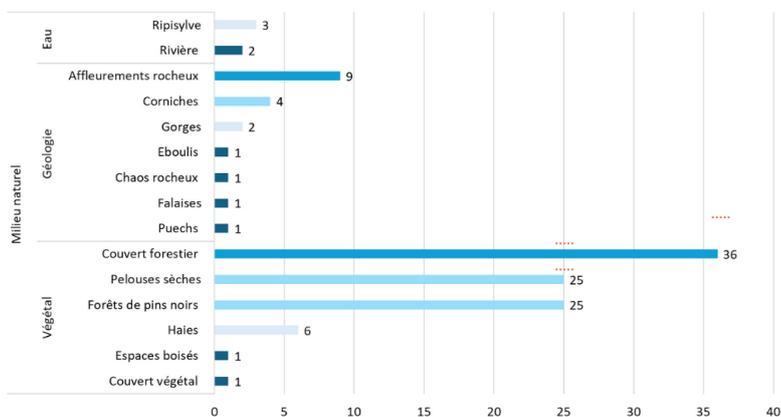
Au travers des points de vue, **les dolines (13 points de vue) et les drailles (7 points de vue) sont les deux éléments les plus remarquables** dans les paysages sur les 87 points de vue.

Les **éléments historiques** présents sur le territoire sont le plus souvent **les cromlechs et les menhirs**.

Les **éléments religieux** restent assez divers et visibles sur certains clichés de l'observatoire tel que **les églises ou les clochers**.

L'IMPORTANCE DU MILIEU NATUREL AU CŒUR DES CAUSSES ET CÉVENNES

Éléments relevant du milieu naturel présents au coeur des paysages des Causses et Cévennes



Le **milieu naturel** renferme divers éléments en lien avec **l'eau, la géologie ou encore le végétal**.

Certains éléments tel que les **falaises** ou encore les **puechs** n'apparaissent dans le paysage que sur **1 point de vue**.

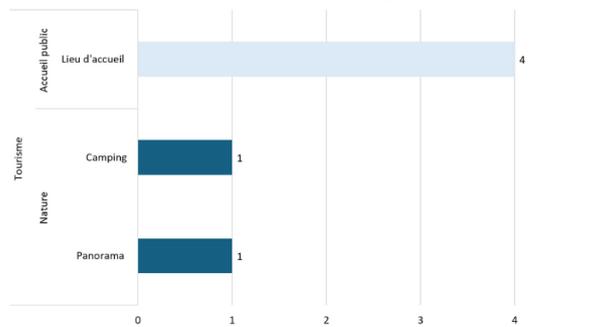
Par ailleurs, **le couvert forestier (36 points de vue) et les pelouses sèches ainsi que les forêts de pins noirs (25 points de vue)** sont des éléments qui composent régulièrement le paysage des Causses et Cévennes.

LE TOURISME, UNE THÉMATIQUE MOINS MARQUANTE SUR LE TERRITOIRE

Les éléments en lien avec **les activités touristiques** sont **peu représentés** sur le territoire et peu visible au travers des 87 points de vue de l'OPP. Certains lieux permettent de **contempler un vaste paysage** comme l'observatoire du Mont Aigoual par exemple.

Il est possible d'observer de trouver des **lieux d'accueil** comme le **domaine des Boissets** (haut lieu du patrimoine) ou encore le **Mas de Camargue** qui accueillait il y a encore quelques temps du public autour d'un **sentier d'interprétation**.

Éléments liés au tourisme présents au coeur des paysages des Causses et Cévennes



Annexe 3 : Liste des contacts établie pour la réalisation des entretiens, L. Sykora, avril 2024

Structure	Qualité	Date envoi mail	Réponse mail
Département du Gard	Photographe	05/04/24	Favorable
Agence Natural Solutions	Directeur, chargée commerciale, Développeur	29/03/24	Favorable
Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne	Chargé de mission paysages et urbanisme	05/04/24	Favorable
Conseil départemental du Puy de Dôme	Cheffe de service ingénierie territoriale		
CAUE12	Photographe	05/04/24	Favorable
PNR du Haut Languedoc	Chargée de mission Urbanisme, paysage, architecture	10/04/24	Favorable
CAUE 30	Paysagiste	10/04/24	Favorable
Observatoire de l'environnement en Bretagne	Cheffe de projet paysage	05/04/24	Favorable
CC Vallée de l'Hérault, Grand Site de St-Guilhem-Le-Désert	Chargée de mission paysage Grand Site de France - Espaces naturels	11/04/24	Favorable
Département de l'Hérault	Photographe	05/04/24	Favorable
PNR des Grands Causses	Architecte paysagiste	10/04/24	Favorable
CAUE 48	Photographe	05/04/24	Favorable
Université de Tours	Maîtresse de conférences en Arts	05/04/24	Favorable
Grand site du Cirques de Navacelles	Chargé de mission paysages et patrimoine	10/04/24	Favorable
Université de Toulouse Jean Jaurès	Maître de conférences HDR	05/04/24	Favorable
PNR du Pilat	Stagiaire PNR du Pilat, mission valorisation de l'OPP	03/05/24	Favorable
PNR Landes et Gascogne	Chargé de mission paysage du PNR des Landes et Gascogne	x	
PNR Golfe du Morbihan	Stagiaire PNR du Golfe du Morbihan, mission valorisation de l'OPP	23/05/24	Favorable
PNR Golfe du Morbihan	Chargé de mission Paysages et Urbanisme	05/04/24	Favorable
x	Photographe	05/04/24	Indisponible
PNR de l'Aubrac	Chargée de mission paysages	05/04/24	Pas de réponse
Chambre Régionale Agriculture	Architecte paysagiste	05/04/24	Pas de réponse
Chambre Régionale Agriculture	Chargé de mission paysages et patrimoine bâti	10/04/24	Pas de réponse
Chambre Régionale Agriculture	Responsable d'équipe pastoralisme	10/04/24	Pas de réponse
Grand Site des Gorges d'Ardèche	Chargé de mission pastoralisme	10/04/24	Pas de réponse
PNR de la Narbonnaise	Chargé de mission certifications environnementales et pastoralisme	10/04/24	Pas de réponse

Annexe 4 : Grille d'entretien associé à l'outil OPP, L. Sykora, avril 2024

Bonjour Madame, Monsieur,

Je m'appelle Léna Sykora, je suis en deuxième année de Master Géographie Aménagement de la montagne à l'Université Savoie Mont Blanc au sein du campus du Bourget-du-Lac. Dans le cadre de mon cursus universitaire je réalise durant 4 mois et demi un stage de fin d'étude au sein de l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes (EICC). Mon stage regroupe diverses missions autour de l'Observatoire Photographique des Paysages (OPP), outil de gestion de l'évolution du paysage instauré depuis 2014 au sein de l'Entente. Ainsi, la période de stage a été découpé en 3 phases, une première qui concerne l'appropriation du territoire et des missions qui m'ont été confiées. En effet, au cours du stage, il m'a été demandé de réaliser toute une partie d'analyses et de lectures bibliographique sur l'OPP. Cette première approche m'a permis de prendre connaissance des différentes utilisations de celui-ci à l'échelle du territoire français. Durant cette première phase, il m'a semblé pertinent de recueillir des informations et données auprès des gestionnaires de l'outil ou encore des différents utilisateurs et contributeurs. C'est ainsi que j'ai décidé de réaliser une grille d'entretien afin de rencontrer divers acteurs avant de réaliser les autres missions de mon stage.

En effet, suite à ces échanges, l'objectif est de formaliser une analyse qualitative et quantitative concernant les clichés réalisés depuis une dizaine d'années. Pour ce faire, une deuxième phase sera mise en place afin de réaliser une méthodologie d'analyse par photo-comparaison. Il me faudra ainsi identifier les différents indicateurs de changements, les signaux en décrivant leur intensité suivant différents critères. Enfin comme dernière phase, une expérimentation sur un corpus de photographies sera établie afin de tester l'analyse et de l'améliorer afin qu'elle soit la plus efficace et pertinente.

À la suite de ce travail, il semble primordial de donner un regard critique sur l'outil en lui-même et sur son utilité au sein du territoire Causses et Cévennes.

Ainsi, à l'aide de ce guide d'entretien nous allons conduire cette rencontre. La durée de l'entretien est estimée à 45min voir une heure suivant les échanges. Les informations collectées permettront de manière anonyme ou non d'effectuer une analyse et un compte rendu concernant l'OPP et son utilisation. De plus, pour faciliter notre travail, je suis susceptible d'enregistrer cet entretien. Cela vous gêne-t-il ? Si non, nous pouvons commencer l'entretien.

1. Présentation de l'interlocuteur

Pouvez-vous vous présenter ? (nom, prénom)

Quel est votre parcours d'étude ?

Quelle est votre activité professionnelle actuelle ?

Depuis combien d'années exercez vous cette profession ?

2. L'observatoire photographique des paysages

Rôle par rapport à l'outil

Quand a été créé votre OPP ?

Pourquoi avez-vous décidé de mettre en place l'OPP ?

Quelle est votre contribution concernant l'outil OPP ?

Comment avez-vous sélectionné vos points de vue ? Quels étaient les critères ?

Concernant les reconstructions des photographies, le pas de temps vous semble-t-il approprié ?

Quelle est votre période de reconstruction de photographies ?

Les clichés sont-ils toujours rephotographiés aux mêmes dates ?

Choisissez vous de rephotographier les points de vue que par beau temps ? un ciel couvert est-il problématique ?

Si oui, pourquoi ?

Si non, pourquoi ?

Relevez vous des contraintes concernant l'outil ?

Le ou les photographes sont-ils toujours les mêmes depuis la mise en place de l'outil ?

Avis sur les différents clichés et prises de vue

Que pensez-vous des différents points de vue que vous avez à charge ? Sont-ils pertinents ? Y en a-t-il à supprimer ou remplacer ?

Qu'entendez-vous par pertinent ?

Rencontrez-vous des difficultés concernant certains points de vue ? (cliché obsolète ?)

Changements

Avez-vous constaté des changements flagrants au cours des différentes reconductions ?

Si oui, lesquels ?

D'après vous, la dynamique de changements est-elle faible ou forte ?

Analyse

Avez-vous réalisé une analyse des clichés ?

Si oui, quelle méthodologie avez-vous choisi de mettre en place ? pourquoi ?

Si non, pourquoi ?

Que faites-vous des clichés ?

Pourraient-ils aider dans des projets de territoire ? politiques publiques ?

Utilisez-vous des outils de médiation afin de valoriser l'outil et les clichés qui en découlent ?

Si oui, lesquels ? pourquoi ? comment ?

Si non, pourquoi ?

Pensez-vous continuer à reconduire les photographies ?

Si non, pourquoi ?

Regard sur l'outil

Quel regard portez vous à l'OPP ? (avis) Est-il pertinent ?

Quels sont les points négatifs liés à l'outil ? (inconvenients)

Quels sont les points positifs liés à l'outil ? (avantages)

Avez-vous ou avez-vous des attentes concernant l'OPP ?

Quelles améliorations seraient possibles pour l'OPP ?

Annexe 5 : Synthèse des entretiens réalisés autour des questions relatives aux OPP, L. Sykora, mai 2024

Synthèse des entretiens réalisés entre le 9 avril et le 14 mai 2024

Nombre d'entretiens : 16

Durée des entretiens : entre 45 minutes et 2h

Type d'entretien : présentiel, téléphonique et visio

Structures porteuses rencontrées : Parcs Naturels Régionaux, Grands Sites, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

Profils d'interlocuteurs : chargé de mission paysage et urbanisme, photographe, architecte paysagiste, maître de conférences, cheffe de projet paysage, cheffe de service ingénierie territoriale, chargée commerciale, développeur, chargé de mission paysages et urbanisme.

Suite à une période de lectures bibliographiques, j'ai souhaité réaliser des entretiens avec divers acteurs dans l'objectif de recueillir de nombreux retours d'expériences par rapport à l'outil et à son utilisation. De plus, certains entretiens étaient tournés vers de l'analyse ou des réflexions sur l'utilisation des bases de données de l'OPP. Ces échanges ont permis d'avoir une vision plus globale sur l'observatoire ainsi que les différents ressentis des acteurs associés à celui-ci.

Finalement, ces discussions sont venues compléter les recherches et lectures réalisées en amont. De plus, certains acteurs ont enrichi mes questionnements et pistes de réflexions sur la ou les méthodologies à établir pour se servir de l'outil et de la base de données importante de celui-ci.

Bilan des échanges (similitudes et différences)

L'Observatoire photographique du paysage est un outil qui a été mis en place depuis les années 90 en France. En effet, les dates de création de l'outil sont assez différentes selon les structures et leurs besoins. Au travers des entretiens, j'ai pu voir que la plupart des porteurs de l'outil réalisaient en amont de son lancement, des réflexions et des travaux de groupe en fonction de thématiques précises et des caractéristiques du territoire en question. Ces temps de travaux permettent aux différents acteurs de sélectionner des points de vue qui composent par la suite les données de base de l'OPP.

Concernant l'outil, la plupart des points de vue des OPP ont été choisis en fonction des thématiques associées au territoire. Certaines structures telle que le Grand Site des Gorges de l'Hérault a fait le choix de continuer à faire grandir leur OPP en ajoutant des points de vue au fil des années. Pour d'autres, la limite des points de vue a été atteinte et certaines fois il est possible de les repenser. Pour certaines structures, le nombre de points de vue est trop important (Grand Site du Cirque de Navacelles) ainsi un travail de sélection et de tri va être entrepris afin de diminuer le nombre de points de vue pour une meilleure appropriation et un travail plus rigoureux par la suite.

Ainsi à chaque point de vue, une ou plusieurs thématiques sont associées permettant d'établir des enjeux sur l'évolution du paysage. Lorsque plusieurs thématiques sont associées, il semble primordial d'établir une certaine hiérarchisation afin de guider l'analyse par la suite.

L'observatoire consiste donc à photographier les différents points de vue selon des pas de temps définis par les structures porteuses. Ensuite, ces points de vue sont rephotographiés avec comme objectif de reconduire les campagnes aux mêmes périodes. Lors des entretiens, la plupart des OPP avaient des pas de temps de 3 ans ou pour certains seulement 1 an avec des périodes de reconduction très rapprochées formant une base de données très complète.

Tous ces aspects de cadrage sont propres à chaque structure, il n'y a pas de bons ou mauvais choix, cela dépend réellement de la structure. Au fil des années, les structures se sont approprié l'outil et ont réalisé certains choix afin d'être en accord avec leurs besoins et attentes. En effet, les parcs naturels régionaux (PNR) associent souvent les objectifs de l'OPP avec ceux de leurs chartes de parc. Cette association permet de remplir les objectifs charte par le biais de l'outil selon divers enjeux. L'OPP vient ainsi en complément des autres outils utilisés par les PNR. Pour les grands sites, l'OPP est utilisé afin d'évaluer le plan d'action tout en analysant les dynamiques du territoire. Si au départ une méthode nationale avait été élaborée, la plupart des structures porteuses ont réalisé leurs propres choix pour l'outil.

Finalement un OPP se compose de points de vue associés à des thématiques qui représentent des enjeux pour le territoire associé à la structure porteuse. Des campagnes photographiques sont menées selon un pas de temps définis représentant pour le photographe un ou des itinéraires à parcourir sur le territoire.

Constats

Après avoir réalisé l'ensemble des entretiens certains constats se sont dessinés par rapport à l'outil et à son utilisation. En effet, selon les structures porteuses ou même les personnes contribuant à l'OPP reconnaissent qu'un nombre trop important de points de vue rend la gestion de l'outil complexe. Les reconductions sont plus difficiles à reconduire aux mêmes dates et les itinéraires peuvent certaines fois prendre beaucoup de temps. Concernant les reconductions, un grand nombre de clichés est souvent mal reconduit par manque de rigueur, changement de photographe ou encore changement d'appareil. Ces changements engendrent régulièrement des décalages de clichés rendant ensuite l'analyse nettement plus complexe et moins pertinente.

En s'intéressant à l'analyse des photographies, l'ensemble des échanges sur ce sujet mettent en avant le manque de méthodologie pour exploiter les clichés de l'OPP. En effet, quasiment tous les acteurs associés à l'OPP se questionnent sur l'exploitation de la base de données. Peu de personnes ont pris le temps de mettre en place une analyse claire et applicable à tous les OPP. Au travers de trois entretiens, j'ai pu échanger sur des pistes de réflexions d'analyse des photographies de l'OPP. Certains d'entre eux ont réussi à faire émerger des premières conclusions associées aux clichés. Ces échanges m'ont permis de m'inspirer de certains travaux pour mener ensuite mon analyse sur l'OPP de l'Entente.

Ce manque d'analyse est aussi étroitement lié à une absence d'appropriation de l'outil par les structures porteuses. Finalement l'observatoire est peu connu et peu mis en avant par les structures rendant son utilisation nettement plus complexe et moins familière.

Avis

L'observatoire fait l'objet de nombreux avis divergents, si certaines structures y voient un grand intérêt et une utilisation pertinente pour d'autres cet outil n'est pas primordial pour la gestion et l'évaluation de leur territoire. En effet, dans l'ensemble l'OPP permet de porter un discours et de faire parler n'importe quelle personne sur un paysage familier ou non. Les structures y voient un intérêt non pas dans l'immédiat mais dans 40 ou 50 ans. Ainsi, il deviendra intéressant à ce moment-là d'effectuer un travail d'analyse et de vulgarisation pour constater les changements ou non des paysages. La démarche de l'OPP est d'une grande richesse et il ne faut point le négliger malgré le côté chronophage qui ressort d'après l'ensemble des acteurs associés. Par ailleurs, cet outil relève quelques points négatifs, il engendre un certain coût dans sa gestion et son utilisation.

Certaines structures emploient des photographes pour les reconductions de clichés, ce qui entraîne des coûts importants. Il est possible de réaliser les reconductions en interne comme au PNR des Grands Causses par exemple, par ailleurs cela demande une formation initiale pour connaître les techniques de reconduction. De plus, l'OPP demande du temps autant dans sa gestion que son utilisation, malheureusement quasiment aucune structure a mis en place un poste spécifique pour cet outil. Ainsi, l'OPP passe en second plan et se retrouve souvent délaissé au détriment de d'autres missions.

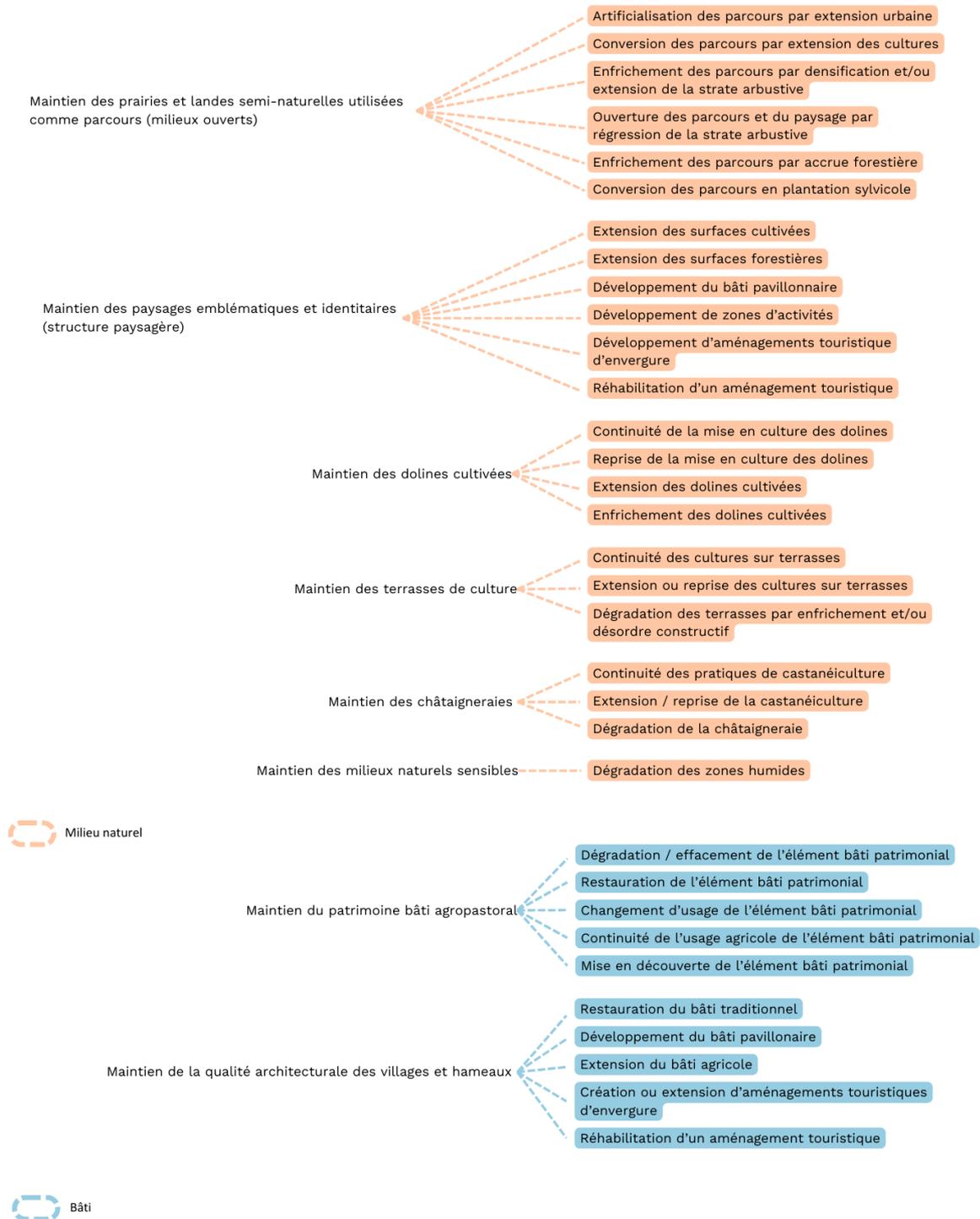
Améliorations

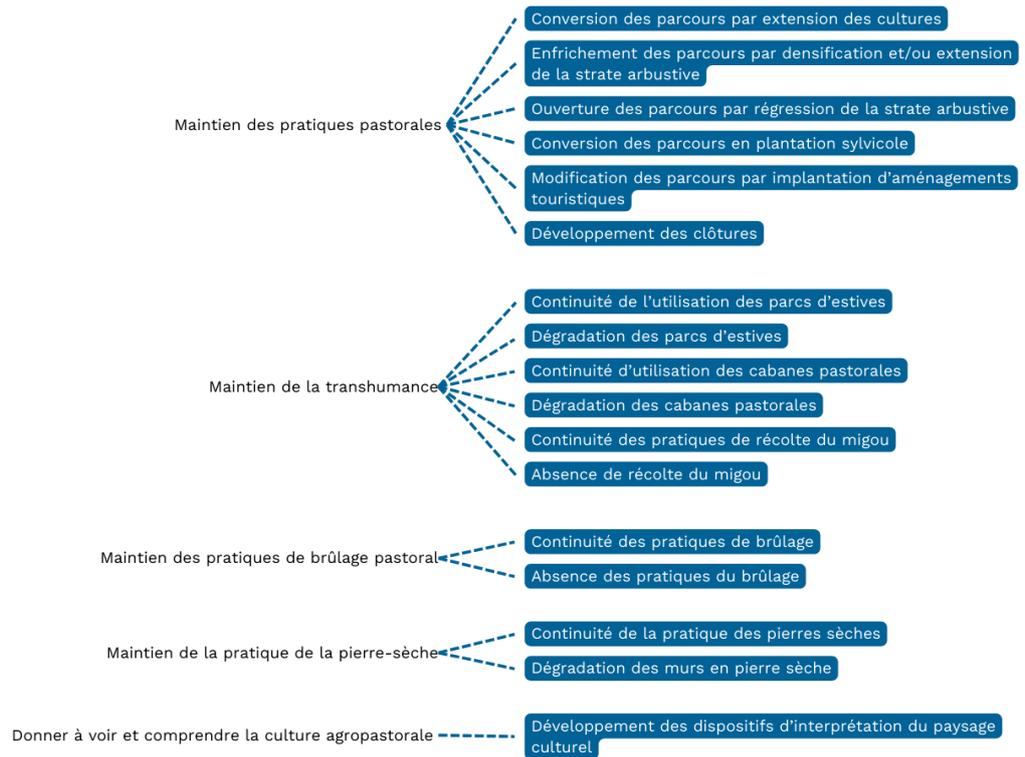
Cet outil évolue tout comme le paysage au cours du temps, ainsi les divers acteurs souhaitent le faire évoluer et prendre en compte le maximum d'enjeux et de problématiques selon leur territoire au fil des années. Certaines améliorations sont donc à prendre en compte telle que l'ajout de nouvelles thématiques en fonction des problématiques des territoires. Au vu du manque d'appropriation de l'outil, l'ensemble des structures porteuses et autres acteurs souhaitent davantage faire vivre l'outil et le valoriser auprès d'autres acteurs ou encore le grand public. D'après les structures l'observatoire doit devenir un outil de référence et sur lequel ils peuvent s'appuyer pour sensibiliser, faire réagir mais aussi illustrer la réalité du terrain. Si les structures veulent utiliser correctement l'outil elles doivent être à l'aise avec et comprendre le sens de l'observatoire. Des objectifs très clairs doivent être fixés pour être sur d'aller dans la même direction. L'objectif serait de rendre cet outil plus visible et plus simple d'utilisation et d'exploitation. La plupart des structures souhaitent s'impliquer davantage au vu du potentiel de l'outil. L'idée de valoriser et de mettre en avant les clichés réalisés seraient deux étapes importantes pour faire connaître la démarche et toucher tous les types de public.

Annexe 6 : Extrait du tableur des enjeux et dynamiques du territoire des Causses et Cévennes, L. Sykora, juin 2024

Catégorie	Enjeux	Objets	Evolution	Dynamique	Impact sur l'enjeu	Description impact sur l'enjeu	Causes / origines	
Milieu façonnés par l'activité agropastorale	Maintien des prairies et landes semi-naturelles utilisées comme parcours (milieux ouverts)	aménagement urbains	A/P	artificialisation des parcours par extension urbaine	-		développement pavillonnaire / agrandissement exploitations agricoles / aménagement industriel (ZA, production ENR)	
		surfaces cultivées/Surfaces pastorales	PR	conversion des parcours par extension des cultures	-		évolution des systèmes d'élevage, plus forte dépendance aux fourrages	
		Landes / strate arbustive	P	enrichissement des parcours par densification et/ou extension de la strate arbustive	-		abandon pâturage / déprise agricole / manque entretien mécanique	
		Landes / strate arbustive	R	ouverture des parcours et du paysage par régression de la strate arbustive	+		Travaux / pâturage / brilage	
		Accrues forestières	P	enrichissement des parcours par accrue forestière	-			
		Plantation forestière/Surfaces pastorales	PR	conversion des parcours en plantations sylvicoles	-			
		surfaces cultivées	P	extension des surfaces cultivées	-			
		surfaces forestières	P	extension des surfaces forestières	-			
		surfaces pavillonnaires	A/P	développement du bâti pavillonnaire	-			
		Zone d'activité (commerciale ou industrielle)	A/P	développement de zones d'activité	-			
		aménagement touristiques	A/P	Développement d'aménagements touristiques d'envergure	-		des aménagements touristiques d'envergure, trop nombreux ou mal intégrés peuvent impacter le paysage	Augmentation de la fréquentation touristique lié à une stratégie de mise en découverte
		aménagement touristiques	M/R	réhabilitation d'un aménagement touristique	+		amélioration de l'intégration paysagère de l'aménagement	
		dolines	S	continuité de la mise en culture des dolines	+			Maintien des besoins en cultures fourragère
		dolines	P	reprise de la mise en culture des dolines	+			
		dolines	P	extension des dolines cultivées	-			
dolines	R	enrichissement des dolines cultivées	-			abandon des pratiques de cultures lié à la déprise agricole ou à la modification des systèmes		

Annexe 7 : Schéma des enjeux et dynamiques associées du territoire des Causses et Cévennes, L. Sykora, juillet 2024





N° : titre

Département	Enjeux
Unité paysagère	



2014

2017

2020

2023

Éléments présents dans le paysage

Thématique initiale

Principaux **changements** du paysage entre les différents campagnes

Dynamiques observées

Conclusion générale

Table des matières

Remerciements	1
Sommaire	2
Introduction	3
I) Les Causses et les Cévennes, paysage culturel évolutif et vivant de l'agropastoralisme méditerranéen inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO : un enjeu de transmission aux générations futures.....	5
A) Les défis de gestion d'un paysage vaste et multiple, écrin des activités agropastorales	5
a) La notion de paysage culturel au cœur d'un nouveau point de vue patrimonial sur les activités agropastorales	5
b) Une gouvernance complexe entre responsabilité de l'État et des collectivités locales	8
c) L'Entente C&C, une mission technique légère à l'interface de nombreux acteurs	9
d) La connaissance, préalable indispensable à la gestion	10
B) L'observatoire photographique du Paysage (OPP), un outil de suivi et d'analyse du paysage au service de la gestion territoriale mais encore en quête de légitimité.....	11
a) Un outil et une méthode largement diffusés avec un potentiel de valorisation élevé qui fait consensus.....	11
b) L'OPP des Causses et Cévennes, un outil jeune qui doit faire ces preuves.....	12
c) L'analyse des évolutions par photo-comparaison, le défis du cœur des missions de stage	14
C) Un état des lieux de l'OPP C&C révélant des forces et des faiblesses	15
a) Des points de vue reflétant les choix et les préoccupations d'une sélection sur le vif, à dire d'expert, il y a 10 ans.....	16
b) Des recommandations au vu des constats de l'OPP C&C	18
II) L'élaboration d'une méthodologie d'analyse des évolutions paysagères des Causses et Cévennes à travers la photo.....	19
A) Recherches bibliographiques et recueils d'expériences à l'échelle du territoire français en vue de la construction d'une méthodologie adaptée	19
a) Une prise de connaissance du territoire et de l'outil, un préalable nécessaire dans la démarche	19
b) Un partage de connaissances entre acteurs du territoire français	21
B) La création d'une méthodologie d'analyse par photo-comparaison pour l'OPP Causses et Cévennes.....	24
a) L'élaboration de documents complémentaires pour l'analyse des points de vue de l'OPP	24
b) La mobilisation des divers acteurs au service de l'OPP C&C.....	25

c) La construction de la méthodologie d'analyse des clichés de l'OPP C&C.....	26
C) La gestion de l'OPP, une politique souvent mal définie : exemple de l'OPP C&C	30
a).....	30
b) Un atelier de réflexion comme premier travail de cadrage de l'outil.....	32
III) La nécessité d'analyser et de documenter les séries photographiques comme préalable à une valorisation auprès des différents publics	33
A) L'analyse statistique des données de photo-comparaison, une ouverture l'outil OPP vers des données quantitatives pour la recherche de signaux d'évolution.....	33
a) Un travail de traitement guidé par des discussions et questionnements autour de l'outil	33
b) Les premières constatations après l'analyse des 13 points de vue de l'OPP C&C.....	34
B) Un travail d'analyse à élargir et à poursuivre en vue d'une optimisation de l'outil	36
a) Avis et limites de l'outil recensés au travers des échanges entre acteurs et lors de l'exploitation des données de l'OPP	37
b) Les préconisations pour la suite du travail d'analyse des clichés de l'OPP	38
c) Les pistes de travail et de réflexion pour un outil encore plus performant	39
IV) Retour d'expérience	40
A) En parallèle, des missions complémentaires au sein de la structure et au cœur du territoire	40
a) Le volet pédagogique	40
b) Le volet communication	41
B) Les points forts et limites du stage.....	42
Conclusion	44
Bibliographie.....	46
Sitographie.....	51
Tables.....	54
Annexes	58
.....	74
.....	75
Table des matières.....	76
Résumé.....	78
Abstract	78

Résumé

Le territoire des Causses et Cévennes inscrit à la liste du patrimoine mondiale de l'UNESCO depuis 2011 renferme de nombreux enjeux de conservation et de protection. En effet, ce territoire aux paysages spectaculaires et singuliers nécessite une gestion à part entière. Depuis plus de 10 ans, l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes veille à sa conservation en mettant en place divers outils avec ses partenaires et co-gestionnaires. En 2014, l'outil Observatoire Photographique du Paysage (OPP) a été lancé dans l'objectif d'assurer un suivi au niveau des unités paysagères du territoire. Au travers des 87 points de vue qui le composent il est aujourd'hui possible de voir apparaître différents phénomènes et dynamiques d'évolution. Par ailleurs, aucun cliché de l'OPP n'a jamais été analysé dans le but de déterminer ces tendances d'évolutions. Après quelques travaux d'analyse tel que des croquis paysagers, l'Entente a souhaité établir une méthodologie d'analyse pour pouvoir voir et comprendre les changements au sein du Bien. Ce rapport de stage de Master 2 Géographie et Aménagement de la Montagne met en avant les divers travaux réalisés pour la construction de cette méthodologie au travers des missions réalisées entre les mois de mars et août 2024 au côté du chargé des observatoires du paysage et de l'agropastoralisme ainsi que de l'équipe de l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes.

Mots clés : Observatoire Photographique du Paysage, Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, méthodologie, analyse, enjeux, dynamiques d'évolution.

Abstract

The Causses and Cevennes territory, listed as a UNESCO World Heritage site since 2011, contains many conservation and protection issues. This area, known for its spectacular and unique landscapes requires dedicated management. For over 10 years, the Interdepartmental Agreement of the Causses and Cevennes ensures its conservation by setting up various tools with its partners and co-managers. In 2014, the Landscape Photographic Observatory (OPP) tool was launched with the aim of ensuring monitoring at the level of the territory's landscape units. Through the 87 viewpoints it's now possible to observe various phenomena and evolution dynamics. Moreover, no picture has ever been analyzed to determine these trends. After some analysis work such as landscape sketches, the Entente wanted to establish an analytical methodology to be able to see and understand changes within the site. This report of the Master 2 Geography and Mountain Planning highlights the various works carried out to develop this methodology through missions carried out between March and August 2024, alongside the Landscape and Agropastoralism Observatories Officer and the team of the Interdepartmental Agreement of the Causses and Cevennes.

Key words: Landscape Photographic Observatory, Interdepartmental Agreement of the Causses and Cevennes, methodology, analysis, issues, dynamics of evolution.